ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1561 - 12 juin 1998 - prix : 9 F

Contre les baisses de salaires et toutes les attaques patronales

LA GRÈVE, ARME DE TOUS LES TRAVAILLEURS !

(p 2, 3, 10 et 11)

Mondial

(p 5)

CEUX QUI Y ONT DÉJÀ GAGNÉ GROS...

M 6189 - 1561 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société
4 – La démagogie de Martine Aubry
– À Strasbourg comme à Paris, élus incontrôlés et fraudeurs
5 – Mondial 1998 : des ballons et surtout des ronds !
6 – Baisse des taux des livrets d'épargne
7 – Services publics : un même mécontentement qui devrait déboucher sur un même mouvement d'ensemble
– Lutte contre la délinquance : à défaut de solutions, le gouvernement brandit le bâton

Tribune
6 – La tâche actuelle de l'extrême gauche

Extrême gauche
8/9 – Deux débats à la fête de Lutte Ouvrière
• Débat LO-LCR : les choix politiques de la Ligue
• Débat LO-Gauche Communiste du PCF : défendre une perspective de lutte de classe

Dans les entreprises
10/11 – Air France
• Les directions syndicales, la grève des pilotes et le personnel
• Les «otages» changent, le baratin anti-grève reste
• Salaires et profits
• Gayssot fait la politique de Jospin et de la direction
12 – Citroën (région parisienne) : l'invention de la semaine des deux samedis
– Rhodia (Pont-de-Claix – Isère) : les chômeurs s'invitent et se font entendre
– Hôpital Esquirol (Limoges) : radiologie, fermeture programmée
13 – Michelin-Cholet : tentatives de licenciement pour fait de grève
– Cartoucheries Allard (Compiègne) pas touche à nos salaires !
14 – Cegelec Levallois (92) : un siège sous haute tension
– Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette : pratiques antiouvrières et antisyndicales
15 – ETG (ex-Chausson) Gennevilliers : visite en masse au Conseil d'État !
– SNCF Villeneuve-Saint-Georges
– SNCF ligne C du RER

Dans les régions
16 – En Picardie :
• Quand la gauche fait les yeux doux à la réaction
• Licenciements en série
– Au Nord-Pas-de-Calais : ils veulent le beurre et l'argent du beurre

La fin de la grève des pilotes d'Air France

LA PEUR DE LA CONTAGION...

Au dixième jour de la grève des pilotes d'Air France, leur principal syndicat, le SNPL, et la direction ont signé un accord.

Au moment où ce journal est imprimé, on ne connaît que les grandes lignes de cet accord, mais on a déjà vu des journalistes se presser d'expliquer que la direction aurait eu gain de cause. Mentir face à une grève est décidément une seconde nature pour ces gens-là.

Le PDG d'Air France, Spinetta, voulait imposer une double grille des salaires en défaveur des pilotes nouvellement embauchés : il y renonce. Dans la nouvelle grille unique, les salaires de départ sont certes plus bas qu'auparavant – mais moins que prévu – ce qu'Air France dit compenser en prenant à sa charge la formation des jeunes pilotes, ce qui n'était plus le cas depuis des années.

Quant à la baisse de 15% de salaire programmée par Spinetta en échange d'actions de la compagnie, là encore la direction a reculé. Le troc salaire-actions ne sera pas imposé, il se fera au volontariat.

Les pilotes ont donc imposé un recul à la direction même si elle n'a pas renoncé à économiser sur leurs salaires puisque l'accord prévoit un gel salarial de sept ans. Sept ans, c'est long... Mais il peut aussi se passer bien des choses d'ici là, y compris que les pilotes remettent en cause cette clause, et pourquoi pas dans le cadre d'un mouvement englobant tout le reste du personnel, lui aussi confronté à une pression permanente de la direction sur ses salaires et ses conditions de travail.

La crainte de voir d'autres travailleurs de la compagnie se mettre à revendiquer – exprimée à Air France par des dirigeants que l'on n'ose qualifier de syndicaux – a évidemment poussé la direction à un compromis. En tout cas, elle a renoncé au projet de faire passer ses mesures lors d'un Conseil d'administration extraordinaire car ce «coup de force» aurait pu être la goutte d'eau faisant déborder le vase de la colère au-delà des cabines de pilotage.

Les journaux et certains syndicats épaulant Spinetta pouvaient répéter que cette grève était «corporatiste», ils n'y croyaient pas : ils voulaient, eux, enfermer ce mouvement dans le corporatisme et dissuader ainsi d'autres catégories de salariés d'entrer en lutte. A Air France, certains commençaient à penser que ce pourrait être le moment de le faire. Dans d'autres corporations – à la SNCF, dans le commerce, à l'EDF-GDF, transports urbains, etc. –, l'exemple des pilotes faisant grève au moment du Mondial, loin d'être dissuasif, a sans doute donné des idées à plus d'un.

La direction d'Air France et, surtout, le gouvernement n'avaient aucune envie de vérifier si la grève des pilotes pouvait être contagieuse ou non. C'est pour cela qu'ils ont préféré lâcher du lest.

P.L.

Voir nos autres articles sur Air France en pages 10 et 11.

L'ONU et la lutte contre la drogue

UNE RÉUNION DE TOUS LES TRAFIQUANTS

Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement, parmi lesquels Bill Clinton et Jacques Chirac, se sont réunis à New York pour une session extraordinaire de l'ONU consacrée à la lutte contre la drogue.

Officiellement, ils doivent établir de nouveaux programmes destinés à «*réduire l'offre et la demande*» de stupéfiants et de drogues illicites. Ils devaient également se pencher sur le problème de la légalisation de certaines d'entre elles.

En marge de cette réunion, Chirac s'est prononcé contre la dépénalisation et contre toute libéralisation, tout en critiquant l'attitude des Pays-Bas dont la législation anti-drogue est «*complètement différente*».

Il est vrai qu'en France, entre l'alcool et le tabac, les toxicomanes et les adeptes de paradis artificiels bénéficient déjà d'un large choix... avec la bénédiction intéressée de l'État. D'ailleurs ce trafic légal a beau faire infiniment plus de dégâts que celui de l'héroïne ou de la cocaïne, il est tellement rémunérateur que jusqu'à un passé récent, l'État français conservait jalousement son monopole, via la Seita par exemple. Et il n'est guère de grand groupe industriel ou financier qui ne soit fier de posséder des intérêts dans les vignobles du Bordelais.

Quant au fisc, il n'a pas plus d'états d'âme; pourvu que les taxes sur les alcools et le tabac remplissent ses caisses, il n'y a pas d'«argent sale»!

Alors, par démagogie, Chirac et ses compères peuvent se ranger derrière des slogans tels qu'«*un monde sans drogue, c'est possible!*», ce n'est pas ce monde-là qu'ils préparent.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LA GRÈVE, ARME DE TOUS LES TRAVAILLEURS

La direction d'Air France, avec le soutien déclaré de Jospin, flanqué de son ministre des Transports Gayssot, avait choisi la fermeté face aux pilotes d'Air France, mais elle a finalement dû transiger. Elle réinstaure le gel des salaires ce qui est encore une façon de faire payer par les salariés les bénéfices de l'entreprise. Mais pour mettre fin à la grève, mercredi 10 juin, elle a dû remettre au placard au moins une partie de ses projets.

Nous ne savons pas pour l'heure si l'accord signé reflète la volonté de l'ensemble des grévistes. Bien sûr, la direction et le gouvernement cherchent maintenant à présenter cette fin de grève comme un succès pour eux. La presse servile les y aide, tout comme elle a apporté sa pierre durant le conflit lui-même en se déchaînant contre les grévistes, les traitant de privilégiés parce qu'ils n'acceptaient pas la diminution de salaire qu'on voulait leur imposer.

Privilégiés, les pilotes de ligne ? Mais combien gagnent les vedettes de la télévision ou de la presse qui matraquent cette affirmation ? Et combien gagnent leurs patrons ? Quand a-t-on entendu ces journalistes s'en prendre à ceux – dont les propriétaires ou les actionnaires de leur chaîne ou de leur journal – qui gagnent dix fois, cent fois plus que les mieux payés des pilotes d'avions et qui, en plus, ne font rien et ne servent à rien ?

Les pilotes sont mieux payés, certes, que la grande majorité des travailleurs. Et encore ment-on beaucoup à ce sujet, en citant des salaires moyens. Mais si quelques-uns ont des salaires qui feraient rêver un smicard – mais qui sont dérisoires en comparaison de ce qu'empochent de riches parasites – d'autres n'ont qu'un salaire de petit cadre.

On ment encore en présentant les pilotes comme les agresseurs qui ont pris les usagers et le Mondial en otages. Ce sont eux les agressés, et c'est leur patron qui a choisi le début des vacances, qui coïncide avec le début du Mondial, pour tenter de leur voler deux mois de salaire. Bien des patrons usent de ce genre de ficelle pour faire passer plus facilement leurs mauvais coups. Et comble de provocation, le patron d'Air France a proclamé sa volonté de faire des économies sur les salaires au moment même où il annonçait 1,87 milliard de francs de bénéfices pour son entreprise.

Les pilotes ont réagi. Ils ont raison. Aucun salarié, à qui on propose de réduire son salaire, ne peut l'accepter sans réagir, surtout quand son entreprise fait des bénéfices.

Égoïstes, les pilotes, en s'opposant aux sacrifices qu'on veut leur imposer ? Il ne faut pas oublier que ceux qui propagent ce type d'arguments sont les mêmes qui traitent d'égoïstes les cheminots, voire tout travailleur en grève, même mal payé, sous prétexte qu'avec le chômage ceux qui ont du travail sont des privilégiés.

Rappelons que parmi les salariés d'Air France, et même parmi le personnel navigant, certains ne gagnent que le SMIC. Et que le système de la double grille de salaires combattu à juste titre par les pilotes, qui consiste à payer moins les nouveaux embauchés, est largement appliqué. Les travailleurs d'Air France payent depuis plusieurs années par des suppressions d'emplois, par le gel des salaires et par une productivité accrue le redressement des bénéfices de la compagnie que le gouvernement s'apprête à livrer au privé.

La direction d'Air France, aidée par certains syndicats qui ne méritent guère ce nom, a voulu dresser les autres catégories du personnel contre les pilotes. En réalité, ce que craignait la direction d'Air France c'est que la grève des pilotes n'encourage d'autres catégories à ne plus accepter les sacrifices qu'on leur impose. Voilà pourquoi la direction d'Air France a préféré perdre, en une semaine de grève, le double de ce qu'elle veut économiser par an sur le dos des pilotes. Voilà pourquoi Jospin a tenu à affirmer son soutien au PDG de la compagnie et à faire cautionner sa politique par ses acolytes de la gauche plurielle. Les jours à venir diront si la signature de l'accord arrêtera la contagion ou si, au contraire, le calcul de la direction se retournera contre elle, car le mécontentement demeure dans les autres catégories du personnel – comme bien au-delà.

Les manifestations de la semaine dernière, celle des travailleurs d'EDF-GDF, celle des arsenaux d'Etat, celle des travailleurs du commerce, comme la poursuite du mouvement de certaines catégories du personnel de la SNCF, montrent qu'il n'y a pas que les pilotes d'Air France à vouloir exprimer leur mécontentement.

Eh bien oui, les travailleurs, tous les travailleurs, commencent à en avoir assez de se voir imposer des sacrifices, alors que la Bourse s'envole et que s'enrichissent tous les parasites qui vivent de leurs capitaux, c'est-à-dire du travail des autres. Que patrons et gouvernants se méfient : à force de semer le vent, ils finiront par récolter la tempête.

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

portera sur le thème :

Cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises

ESCLAVAGE ET CAPITALISME

Vendredi 12 juin à 20 h 30 – Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité. Participation aux frais : 20 F

CE QUI EST URGENT POUR MARTINE AUBRY...

Au cours de l'émission « Dimanche Soir » sur France 3, Martine Aubry a dit que l'urgence était d'aider les chômeurs et non les pilotes.

Mais qu'a donc fait Martine Aubry pour les chômeurs ces derniers temps, depuis le mouvement des chômeurs qui s'est manifesté fin 1997 et début 1998 ? Rien à notre connaissance. Et comme par hasard, c'est au moment où une autre catégorie de travailleurs se met à se défendre contre les attaques de leur patron qu'elle leur oppose les besoins des chômeurs !

Et ceux-ci ne semblaient pas être sa principale préoccupation lorsqu'ils menaient leur mouvement, au début de l'année ! Début janvier, bien calée dans son fauteuil ministériel, elle prenait le relais de Jospin pour expliquer qu'il n'était pas question d'accéder à la principale revendication des chômeurs, la revalorisation de 1 500 F des minima sociaux. Et les prétextes pour ne pas céder aux demandes des chômeurs ne manquaient pas : les 70 milliards qu'aurait coûté cette mesure auraient, d'après le gouvernement, « *fait exploser les contraintes budgétaires* » et cela aurait cassé la croissance. On nous disait aussi, pour justifier le refus de revaloriser les minima sociaux, qu'il ne serait pas normal que les chômeurs et les RMIstes disposent d'un revenu supérieur à ce que pouvaient gagner les travailleurs payés au SMIC à temps partiel…

Chaque fois qu'une catégorie du monde du travail se met à se défendre, ceux qui nous gouvernent essaient de l'opposer aux autres. C'est leur jeu, à nous de ne pas y entrer.

Dans la même émission « Dimanche Soir », Martine Aubry a confirmé que la date butoir prévue pour que les patrons puissent bénéficier des avantages offerts à ceux qui passeraient aux 35 heures de leur plein gré était repoussée de six mois.

Elle sait reconnaître les mesures urgentes à prendre… quand il s'agit de faire des cadeaux au patronat !

S.F.

Pendant le mouvement des chômeurs, au début de l'année : quand Jospin et Aubry prétendaient n'avoir pas d'argent pour augmenter les minima sociaux !

« L'IMAGE DE LA FRANCE », C'EST AUSSI LE CHÔMAGE ET L'EXCLUSION

Même s'ils ont un peu baissé le ton, les média n'en continuent pas moins à attaquer les pilotes d'Air-France en grève, et plus particulièrement les journaux télévisés, qui bien souvent nous montrent un usager « *pris en otage* » et qui « *voyagera désormais par une autre compagnie* », ou un « *bon citoyen* » faisant chorus avec le présentateur pour déplorer « *l'image de la France* » que les grévistes donnent aux étrangers, en ne respectant pas la trêve du Mondial.

Mais les entend-on jamais critiquer les patrons ? Est-ce que ceux-ci ne prennent pas leurs salariés en otages, en licenciant une partie d'entre eux tandis que ceux qui restent voient une aggravation de leurs conditions de travail, alors même que l'entreprise, comme Michelin, Thomson ou Renault, pour n'en citer que quelques-unes, fait des bénéfices ?

C'est pourtant quotidiennement que s'exercent cette pression ainsi que le chantage aux licenciements, sans que journalistes ou hommes politiques y trouvent à redire. N'est-ce pas aussi prendre les travailleurs en otages que de leur imposer un travail à temps partiel, à 16 % d'entre eux ?

Et quant à l'« *image de la France* », c'est aussi les 3 millions de chômeurs, les 7 millions de pauvres qui, avec ou sans travail, vivent dans le dénuement et la précarité. Et changer cette image-là, ce n'est pas en baissant les salaires de ceux qui en ont encore un (et tant mieux s'il est bon) qu'on y arrivera, mais en prenant sur les profits de tous les parasites et gros actionnaires qui, alors même qu'ils s'enrichissent sans travailler, critiquent ceux qui ne volent personne et ne demandent que le maintien de leur salaire.

M. L.

35 HEURES QUI RAPPORTERONT AUX PATRONS

Le barème des aides accordées aux entreprises pour l'application des 35 heures avant l'an 2000 vient d'être révisé… à la hausse par Aubry, soi-disant pour « *tenir compte de la promulgation tardive de la loi* ».

L'abattement de cotisations sociales de 9 000 F et de 13 000 F par salarié, « *selon le volume de la réduction du temps de travail et celui des embauches ou de la préservation de l'emploi* », sera accordé pour tous les accords conclus avant le 1er juillet 1999, et non plus avant le 31 décembre 1998. D'autres majorations peuvent encore s'ajouter.

On apprend ainsi dans le journal *Les Échos* du jeudi 4 juin 1998 que, pour « *une réduction du temps de travail de 15 % au moins, assortie d'une augmentation ou d'une préservation de 9 % des effectifs* », le patron pourra toucher si l'accord est signé, donc en 1998 ou durant le 1er semestre 1999, 17 000 F ou 18 000 F par salarié pour la première année, puis les 4 années suivante, avec 1 000 F de moins chaque année.

Cela représente une économie pour le patron de plus de 10 % par salarié ! Il faut rappeler qu'il n'y a de toute façon aucune garantie que le patron embauchera réellement après avoir empoché les subventions. Il suffira même au patron de déclarer qu'il a « préservé » des emplois.

Et cela s'ajoute aux centaines de milliards distribués au patronat par ce gouvernement comme les précédents, milliards qui auraient pu servir à créer des emplois directement dans tous les services publics.

Aline RETESSE

À Strasbourg comme à Paris :

ÉLUS INCONTRÔLÉS ET FRAUDEURS

Jusqu'en 1997, les députés européens pouvaient se faire rembourser billets d'avion et de train sans avoir à fournir la moindre justification, sur simple déclaration. Et il semble qu'ils ne s'en soient pas privés : le coût déclaré des déplacements en avion était en moyenne supérieur de 30 % au prix d'un billet en classe affaires.

Au total, de 1990 à 1997, les frais de voyages et autres dépenses des eurodéputés sont passés de 660 000 francs à 1,5 million de francs par député, soit une augmentation de plus de 125 %. C'est ce que vient de révéler un audit de la Cour des comptes de l'Union européenne, qui constate par ailleurs le fait que les « assistants » de ces députés, bien payés, sont souvent des membres de leur famille dont il est difficile sinon impossible de vérifier qu'ils ont « *effectivement fourni un travail* ». Parmi ces élus qui se croient tout permis combien, parmi les représentants français dénoncent aujourd'hui ces privilégiés de pilotes qui osent faire grève, au lieu de continuer à les transporter aux frais des contribuables. Ce serait intéressant à savoir.

Mais en fait ces élus européens n'ont pas l'exclusivité de ces pratiques.

La cause de cette situation ? Ce serait le manque de transparence et les « contrôles insuffisants », selon la Cour des comptes elle-même. C'est bien vrai. Mais ce manque de contrôle des élus par ceux qui les élisent ne concerne pas seulement leurs petits – pas si petit que cela d'ailleurs – tripatouillages matériels. Ils sont tout autant incontrôlables par ceux qui les élisent, sauf peut-être pour certains d'entre eux par le monde des affaires. Lorsqu'il s'agit de députés européens, cela a sans doute moins d'importance, car on ne sait pas très bien à quoi ils servent. Mais c'est la même non-transparence, la même irresponsabilité lorsqu'il s'agit d'élus à l'Assemblée nationale, à la mairie des grandes villes ou aux Conseils régionaux, qui n'ont pas de comptes à rendre et qui n'en rendent guère d'ailleurs.

Eh oui, comme le dit la Cour des comptes, il faudrait un réel contrôle des élus, mais pas par des institutions impuissantes et souvent complices, car du même monde que ceux qu'ils contrôlent. Il faudrait le contrôle populaire, ce qui implique la révocabilité de ceux qui trahissent leurs engagements. Il y aurait aussi sans doute alors plus de va-et-vient dans les assemblée, mais plus de transparence et plus de démocratie.

Stéphane ROCHE

Mondial 98

32 équipes de foot, des milliards de francs en jeu

DES BALLONS ET SURTOUT DES RONDS !

La machinerie de la Coupe du monde de football est lancée. Le nom de l'équipe gagnante n'est pas connu mais on sait déjà qu'un groupe de deux centaines d'entreprises ont déjà gagné ou vont gagner leur beurre avec cet événement.

Le Stade de France : un pactole de 2,7 milliards de francs surtout pour Bouygues.

Il y a d'abord les 45 sponsors officiels. 12 sont des partenaires de la Fifa, parmi lesquels Adidas, Canon, Coca-Cola, Fujifilm, Gillette, McDonald's, Opel, Philips, etc. Ils ont payé 150 à 200 millions de francs pour pouvoir placer leurs panneaux autour des pelouses et sur 20 000 billets chacun. En échange de quoi, leur publicité pourra toucher rien moins que 37 milliards de personnes, en audiences cumulée.

Le Comité d'organisation de cette Coupe du monde, ici, a huit sponsors officiels qui ont payé 80 millions de francs le droit d'avoir un panneau par rencontre. On trouve là surtout des entreprises françaises : Crédit Agricole, Danone, France Télécom, La Poste, Manpower, etc. Danone a estimé que ses ventes pourraient ainsi croître de 25 à 50 %.

Il y a aussi neuf « fournisseurs officiels » dont la présence publicitaire est plus réduite. Là encore il y a des entreprises françaises : Air France, La Française des jeux, Michelin, Total, mais aussi Nestlé, Lavazza et quelques autres. Il reste encore seize « prestataires agréés » dont, entre autres, le groupe hôtelier Accor, Algéco, Bosch, Lafarge, Primagaz, RATP, SNCF, Yves Saint-Laurent, etc.

Il y aussi le traiteur-pâtissier Lenôtre qui a prévu de servir un million de repas aux différents invités de la Coupe du monde. Le budget initial était de 80 millions de francs, il atteint désormais 120 millions de francs, plus du quart de son chiffre d'affaires 1997 (415 millions de francs).

N'oublions pas les « petits malins », comme l'agence Dragon Rouge qui a emporté le budget destiné à la réalisation de la mascotte « Footix », et qui en attend également des retombées en notoriété.

Les matchs de foot rapportent au niveau de la billetterie (2 milliards ici) mais aussi en produits dérivés. La commercialisation de la mascotte « Footix », reproduite sur de nombreux produits, devrait ainsi générer un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs. Toutes les entreprises sponsors à un titre ou un autre attendent des retombées de leur présence sur la Coupe du monde. Ainsi, grâce aux 700 000 supporters attendus, le groupe Accor espère remplir toutes les chambres de ses multiples marques d'hôtels : Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Formule 1, Etap'Hôtel, etc dont les clients paieront leur chambre avec une majoration n'excédant pas 25 % disent les responsables. Pour les autres, tout est possible. Dans d'autres Coupes du monde, on a vu des chambres taxées d'augmentations de 500 %.

Et comme rien n'échappe aux rois du marketing, la chaîne hôtelière Relais et Châteaux propose aux femmes, supposées allergiques au foot, des « dîners entre copines » dans ses hôtels de luxe. On ne sait pas si le collier de perles fines y est de rigueur…

Mais d'autres entreprises sont déjà passées à la caisse. Il s'agit de celles qui ont collaboré à un niveau ou à un autre, soit à la construction du Stade de France, soit à la mise aux normes des neuf autres stades qui serviront aux rencontres dans tout l'hexagone. Au total, cela a représenté un budget de quatre milliards de francs, dont près des trois quarts rien que pour le Stade de France (2,7 milliards de francs), dont la plus grosse part a été avalée par le groupe Bouygues mobilisé sur ce projet depuis 1994.

Il faut noter que les frais de modernisation des stades ont été pris en charge par l'Etat et les collectivités locales. Quant au Stade de France, la moitié de son budget a été financé par l'Etat. Mais on sait depuis longtemps que l'Etat français aime beaucoup la maison Bouygues.

Enfin, le grand commerce, les Carrefour, les Auchan, se frotte déjà les mains et multiplie les promotions pour le « Mondial ». Il y a aussi quelques grincheux comme Virgin qui ne pourra pas ouvrir 24 heures sur 24 comme il l'avait espéré. Mais comme on voit, dans l'ensemble, les tiroirs-caisses sont fin prêts.

Il reste maintenant à Ronaldo et à quelques autres artistes du ballon rond à masquer tout cela derrière ce que les commentateurs appellent la « magie du foot », « *magie d'un simple ballon rond qui va rebondir dans nos têtes pendant 33 jours. Obsédant et fascinant, mais tellement vivant* »… sonnant et trébuchant.

Jacques FONTENOY

Fifa

À NOUS LES JEUX, À EUX LES GROS SOUS

A la veille du Mondial 1998, la Fédération Internationale de Football (Fifa) a changé de patron : le Suisse Blatter remplacera le Brésilien Havelange qui prend sa retraite… à 82 ans. Le nouveau président a nommé l'ex-joueur Michel Platini à la tête de son département sportif, une belle compensation pour son bénévolat dans l'organisation de la Coupe du monde en France.

Présider la Fifa, c'est prendre la tête d'une multinationale extrêmement profitable. En vingt ans, cet organisme, appelé modestement « l'ONU du football », et qui se vante d'avoir plus de pays adhérents (196) que les Nations Unies, est devenu une machine à engranger l'argent.

En 1982, les caisses étaient vides, seize ans plus tard, le président sortant laisse un trésor de guerre de 24 milliards de francs.

Cette explosion financière s'explique par la croissance des parts que la Fifa a su découper dans le gâteau juteux du football, notamment en vendant des droits sur les retransmissions ou encore en taxant les sponsors.

L'édition 1998 du Mondial doit lui rapporter 1,8 milliard de francs dont la moitié iront dans la tirelire de la Fifa.

Jusqu'en 1986, la part de la Fifa dans les bénéfices du Mondial n'était que de 4 %, elle frise maintenant les 20 %. Et ce pourcentage doit encore s'élever puisque les droits de retransmission des deux prochaines Coupes du monde (2002 et 2006) ont déjà été vendus au géant de la télévision allemande Leo Kirch pour la bagatelle de 11,2 milliards de francs, soit sept fois plus d'argent que lors des trois dernières éditions du Mondial. Cela signifie que dans le futur, trente secondes de publicité pourraient se négocier autour de 1,5 million de francs. Et deux des principaux sponsors de la Coupe du Monde, Coca-Cola et Adidas, s'apprêtent à renouveler leur contrat moyennant 500 millions de francs chacun pour les huit années à venir.

En 1982, la Fifa avait paraît-il du mal à payer ses collaborateurs. A l'époque son budget de fonctionnement représentait 108 millions de francs. Il devrait s'élever à 1,5 milliard de francs dès 2002.

J.F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA TÂCHE ACTUELLE DE L'EXTRÊME-GAUCHE

Que fait le gouvernement depuis un an ? Il essaie de gérer au mieux les affaires de la bourgeoisie. Et il ne rechigne pas à la tâche, quand il s'agit d'aider celle-là à poursuivre son offensive contre la classe ouvrière : plans sociaux, restructurations, « aménagements » du code du travail, encouragements au travail précaire, ou même « 35 heures » à la noix qui risquent de se traduire par la remise en cause des conventions collectives, la flexibilité des horaires et le gel des salaires.

Cela ne devrait d'ailleurs plus surprendre. Après tout, la gauche ne fait que reprendre l'œuvre entreprise de 81 à 86, puis de 88 à 93. A ceci près que la situation est encore plus dramatique pour les travailleurs, ne serait-ce que parce que depuis 1981 le nombre des chômeurs a triplé.

La classe ouvrière est capable de changer cette situation. Mais pour inverser le rapport de forces contre le patronat, il faudrait que les luttes dépassent leur isolement, entreprise par entreprise, secteur par secteur, et s'unifient. Seules des luttes massives, des luttes d'ensemble, pourraient imposer à la bourgeoisie une ponction sur ses profits, pour imposer des millions d'embauches et le relèvement des salaires.

Mais qui prépare de telles luttes ? Qui se prépare à intervenir dans toutes les luttes, petites ou grandes, pour y défendre de telles perspectives ? Pour y défendre l'extension à d'autres secteurs, des revendications communes à tous les travailleurs, des revendications unificatrices ? Qui défend la démocratie ouvrière, nécessaire pour que les travailleurs dirigent eux mêmes leur lutte, et soient capables de se passer, quand il le faut, des bureaucraties syndicales ? Et qui avertit enfin les travailleurs que dans leurs luttes ils auront immanquablement contre eux ce gouvernement de gauche ?

Sûrement pas ceux qui se définissent eux-mêmes volontiers comme « la gauche de la gauche ». Car ça grogne, parfois, dans la gauche, jusque dans les sommets ! A propos des sans papiers, par exemple, dont Patrick Braouezec, le député-maire « refondateur » du Parti communiste et le député vert Noël Mamère réclament la régularisation. Ils ont voté contre la loi Chevènement. Mais qu'ont-il vraiment proposé, alors, pour donner les moyens aux sans papiers de faire plier le gouvernement ? Les parrainages, qui ont pour l'instant l'avantage d'être symboliques et surtout médiatiques, mais qui gênent autrement moins Jospin et son ministre de l'Intérieur que ne le ferait, par exemple, une manifestation, à l'image de celle qui s'était opposée à la loi Debré en février 1997, de tous ceux, et ils sont nombreux, qu'indignent les promesses trahies et une nouvelle répression honteuse. Cela suffit pour se démarquer politiquement, mais sans non plus trop gêner le gouvernement ni rompre avec lui.

De même, à en croire Louis Viannet et Bernard Thibault, la CGT ne se laissera pas ligoter par une solidarité avec les amis du gouvernement, elle « fera pression » pour que le gouvernement « aille dans le bon sens », ou « aille plus vite ». Mais sur les 35 heures par exemple ? Tout en affirmant que la loi en elle-même peut être porteuse de dangers pour les salariés, la CGT n'entend pas la remettre en cause. Elle appelle au contraire les travailleurs à s'en servir. En fait à lui donner vie et réalité, en poussant aux négociations entreprise par entreprise… ce qui est justement le but de la loi et le piège pour les travailleurs. On est loin du « tous ensemble » qui serait nécessaire pour faire reculer le patronat, et dont la CGT se dit aussi parfois en faveur. C'est ainsi que derrière « la critique » sur la loi des 35 heures, la CGT fait tout de même campagne pour cette loi… et pour le gouvernement.

A la gauche de la gauche, tous ces soutiens « critiques » du gouvernement sont bien plus soucieux d'accroître leur propre poids dans la « gauche plurielle », et de lanterner leurs militants, que de donner vraiment les moyens aux salariés, ou même aux sans papiers ou aux chômeurs, d'empêcher Jospin de continuer sa politique.

Jouer ainsi à l'opposition de sa Majesté encore quelques années, voilà qui peut satisfaire tel ou tel dirigeant des appareils réformistes. Mais il n'en est pas de même pour les travailleurs du rang, et plus particulièrement pour un certain nombre de militants, communistes ou syndicalistes, qui se sentent encore trop solidaires de leur classe pour l'être d'un tel gouvernement.

Alors c'est justement aux révolutionnaires de leur proposer une véritable politique d'opposition, une politique pour préparer les luttes, pour les étendre et pour leur donner un contenu radical, et d'abord pour faire reculer massivement le chômage, comme le plan d'urgence que défendent Arlette Laguiller et Lutte Ouvrière depuis 1995. Cela exige à la fois que les révolutionnaires ne se confondent pas avec cette soi-disant gauche de la gauche profondément liée au gouvernement, et qu'ils proposent leurs perspectives à tous les militants de la classe ouvrière, dans le Parti Communiste, dans les syndicats.

Beaucoup de ceux-là s'impatientent à juste titre de voir leurs organisations à la remorque du gouvernement Jospin. Or l'extrême-gauche dispose aujourd'hui d'un certain crédit, comme le montrent les résultats électoraux d'Arlette Laguiller aux présidentielles de 95, puis ceux de Lutte Ouvrière aux régionales de 98, et même, comme dans la région Midi-Pyrénées, ceux de la LCR aux mêmes élections.

Voilà donc le moment pour les militants de Lutte Ouvrière et de la Ligue Communiste Révolutionnaire de défendre ensemble, au quotidien dans les entreprises, dans les mouvements auxquels ils ont l'occasion de participer, et sans doute alors effectivement aux élections européennes de 1999, un programme commun de luttes pour la classe ouvrière, un programme qui pourrait et devrait être proposé à bien d'autres militants que tous ceux qui se reconnaissent aujourd'hui dans l'extrême-gauche.

La LCR et LO, et l'extrême-gauche en général, ont certes des désaccords, comme l'appréciation des traités de Maastricht et Amsterdam. Mais Maastricht ou pas, il faudra bien que la classe ouvrière parvienne à trouver le rapport de force pour faire reculer la bourgeoisie et lui imposer, pour une fois, les sacrifices, que les salaires soient payés en francs ou en euros.

M.P.

Leur société

Baisse des taux des livrets d'épargne

COMMENT FAIRE PASSER DES VESSIES POUR DES LANTERNES

***« Des taux réglementés trop élevés nuisent au financement de l'économie, notamment du logement social et des PME »*, a déclaré le gouvernement en annonçant la baisse des taux de rémunération de l'épargne déposée sur le livret A, sur les Codevi et le livret bleu du Crédit Mutuel. Les taux d'intérêt passeront donc de 3,5 % (ce qui n'était déjà pas beaucoup) à 3 % à compter du 15 juin prochain.**

Décidée avec la bénédiction de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Equipement, des Transports et du Logement, il s'agit là d'une mesure qui lèse l'épargne populaire. Car ce sont surtout des familles aux revenus modestes qui utilisent ce type de placement. Ce n'est pas pour spéculer ou faire fructifier leur argent, mais simplement parce que les économies placées sur ces livrets restent disponibles à tout moment, en cas de besoin, en cas de coup dur. Il s'agit d'une réserve de sécurité pour les travailleurs et les retraités qui réussissent à économiser quelques sous.

Le gouvernement se refuse à taxer les profits boursiers qui s'envolent. Il préfère rogner sur les économies des familles modestes.

Les prétendues justifications d'une telle mesure, avancées par Gayssot, n'ont rien de convaincant. Il explique que cette baisse des taux (y compris de ceux des plans et des comptes épargne logement ouverts à compter du 9 juin) relancerait la construction des logements sociaux parce qu'elle permettrait aux organismes HLM d'emprunter à des taux plus attractifs. C'est à voir ! Car jusqu'à présent et d'après les ministères du Logement et des Finances, ce ne sont pas tant les fonds qui manquent pour construire des logements sociaux, des HLM, que des difficultés liées aux réticences de nombre de municipalités à accepter que des constructions sociales s'édifient sur leur territoire.

C'est à tel point que tous les crédits prévus par la loi de Finances 1998 pour servir au logement social risquent de n'être pas utilisés et que le ministère des Finances menace d'en accorder beaucoup moins en 1999. Selon les prévisions officielles, sur les 80 000 logements sociaux (dont 30 000 relevant du « très social ») programmés pour 1998, seuls 55 000 seront construits (ou en construction) à la fin de l'année. En fait, ce qui manque, c'est la volonté de satisfaire rapidement les besoins en logements de qualité et à bon marché de la population laborieuse.

Quant à la baisse du taux de rémunération des sommes déposées sur les Codevi, elle « *permettra aux PME d'obtenir des crédits moins chers de 0,5 %, pour plus d'investissements, plus de croissance et donc plus d'emplois* », commentent les pouvoirs publics. En clair, ce sera un avantage non négligeable pour les patrons, petits et moyens, qui comme tous les autres avantages financiers qui leur sont apportés par ce gouvernement n'aura que bien peu d'effet sur l'emploi…

Mais cela n'a pas empêché Gayssot d'être appuyé dans cette affaire par Robert Hue, qui a déclaré sur France 2 que la baisse du taux du livret A est « intéressante » si « *elle permet une aide effective au logement social et une baisse des loyers* ». Mais il n'a rien dit de la manière d'obtenir de tels résultats, seule façon sérieuse de poser la question ! Jospin et Strauss-Kahn préfèrent laisser Gayssot et Hue emballer la mesure et essayer de faire croire à la population laborieuse qu'une agression contre la rémunération des économies populaires serait une grande avancée sociale ! Des bonimenteurs qui sont des menteurs tout court !

Stéphane HÉNIN

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Capitalisme et immigration** (N° 74 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)
- **80e anniversaire de la révolution russe** : Actualité du communisme face à la mondialisation capitaliste (N° 75 – Meeting avec Arlette Laguiller le 7 novembre 1997)
- **Le peuple algérien face à la barbarie islamiste et à la dictature des militaires** : les responsabilités de l'impérialisme français (N° 76 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 décembre 1997)
- **Pouvoir central, pouvoirs régionaux et locaux… et contrôle populaire** (N° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)
- **EN 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (N° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)

Prix : 10 F — Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Services Publics

UN MÊME MÉCONTENTEMENT QUI DEVRAIT DÉBOUCHER SUR UN MÊME MOUVEMENT D'ENSEMBLE

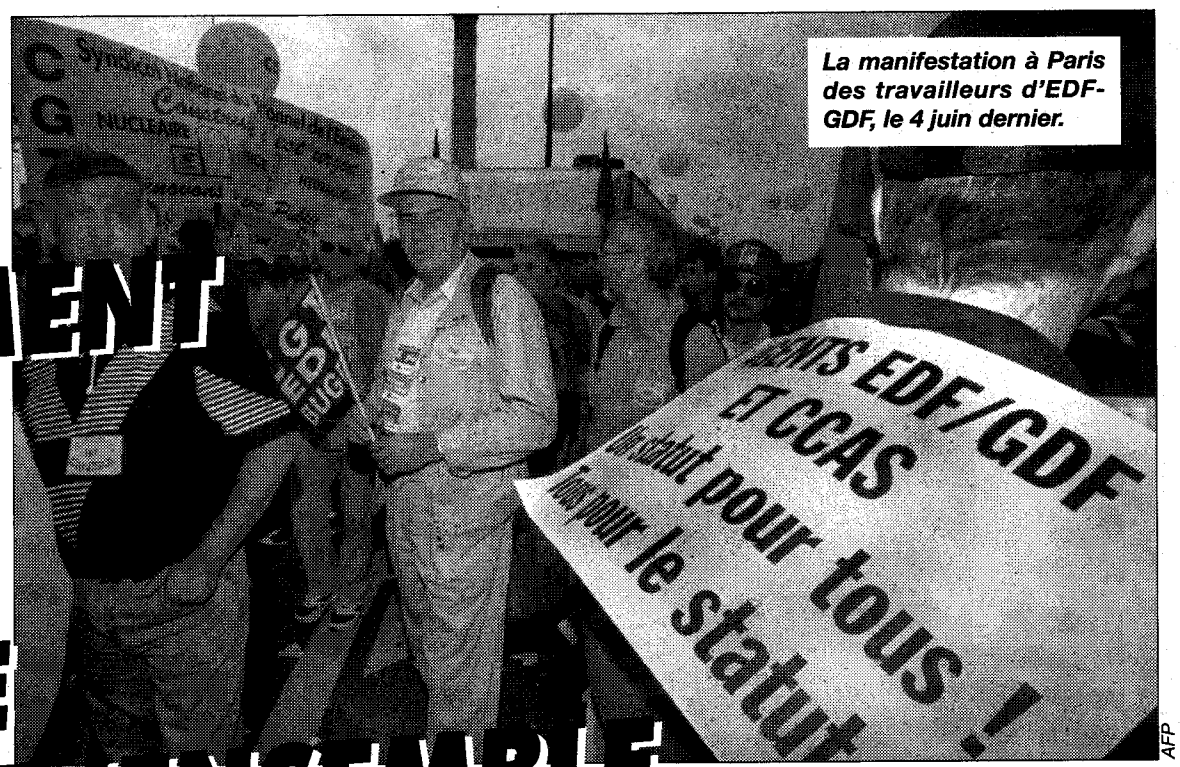

La manifestation à Paris des travailleurs d'EDF-GDF, le 4 juin dernier.

AFP

A EDF-GDF, dans le cadre d'une journée de grève suivie par 40 % du personnel (avoue la direction), plus de 25 000 employés ont manifesté à Paris, le 4 juin, contre les projets de privatisation, ou plus exactement de « libéralisation du marché de l'électricité », et contre les conséquences que cela aurait sur l'emploi.

Le lendemain, à la SNCF, les contrôleurs commençaient un mouvement pour réclamer des effectifs supplémentaires et la revalorisation d'une prime. Dans certaines régions, comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le travail a repris après la promesse de la direction régionale que « *tous les départs à la retraite seront remplacés par des embauches avant l'été 1999* ». Mais dans d'autres régions, le mouvement continue.

Chez les cheminots

C'est le cas en particulier dans le Sud-Ouest et dans la région de Toulouse, mais aussi dans les régions de Lyon, Clermont-Ferrand, Strasbourg, etc. Il faut dire que les promesses de la SNCF ne valent pas grand-chose et que la prime de 100 ou 150 F, royalement attribuée au titre du Mondial dans certaines régions, ressemble plus à une provocation qu'à un dédommagement pour le surcroît de travail exigé par la Coupe du monde de football.

De leur côté, un mot d'ordre concernant les agents de conduite a été lancé pour le 10 juin, pour une augmentation mensuelle de leurs salaires d'environ 1 000 à 1 500 francs. Cette revendication concerne l'ensemble des cheminots qui n'ont eu comme augmentation générale pour l'année que… 0,9 %. La direction de la SNCF explique que cet appel à la grève lancé par un seul syndicat, la Fgaac corporatiste et ne représentant que 30 % des agents de conduite, n'entraînera guère de perturbations dans le trafic. Elle pourrait peut-être déchanter compte tenu du mécontentement accumulé. Dans certains secteurs, comme le réseau sud-est, la Fgaac a été rejointe par la CGT et par Sud-Rail.

Sur les réseaux régionaux des TER (transports express régionaux), d'autres mouvements devraient se dérouler dans les jours qui viennent. Dans plusieurs grandes villes de province, les salariés des transports urbains sont également appelés à débrayer : à Bordeaux, le 11 juin, pour une augmentation de salaire ; à Lyon, où le mouvement a commencé le 9 juin pour la retraite à 55 ans et la revalorisation de la prime de vacances.

Et puis il y a tous les mouvements épars qui parce qu'ils ne concernent qu'un chantier, un triage, un atelier, quelques gares, ne sont pas répercutés par la presse mais traduisent eux aussi le mécontentement de cheminots confrontés aux réductions d'effectifs et aux salaires bloqués. Partout, s'expriment les mêmes revendications, essentiellement la revendication d'effectifs supplémentaires, le remplacement des cheminots partant à la retraite, la revalorisation des salaires et des primes.

Ne pas accepter la régression

Ces revendications, on les retrouve dans bien d'autres secteurs des transports (comme par exemple à la RATP, le 4 juin dernier) mais aussi des hôpitaux, de La Poste, etc., et qui sont partagées par bien des travailleurs des entreprises privées.

De tels mouvements, pourtant limités, concernant le secteur public et de surcroît alors que s'ouvre le Mondial, ont déclenché une campagne dénonçant ces « *catégories privilégiées* » de salariés, ces travailleurs « *protégés* », qui auraient le culot de revendiquer pendant la Coupe du monde en « *prenant en otages* » les usagers.

En somme, ce ne serait pas l'État-patron, le gouvernement, qui par sa politique antiouvrière serait responsable, mais les travailleurs qui refusent de se taire, de se résigner, de tout accepter. Il leur faudrait attendre en quelque sorte, pour se défendre, le moment qui gêne le moins les patrons et le gouvernement. Pasqua a parlé de « *réquisition* » à propos des pilotes de ligne. Mais il n'est visiblement pas le seul à rêver d'une situation dans laquelle il serait possible d'interdire aux salariés de faire grève.

Les salariés qui refusent qu'on rogne les quelques avantages qu'ils ont pu obtenir, qui refusent la dégradation de leurs conditions de travail et de vie, sont dans le vrai. Car il n'y a aucune raison d'accepter la régression que le gouvernement et les patrons veulent imposer au monde du travail. Il est d'autant moins admissible de laisser tirer vers le bas la condition d'une seule catégorie de travailleurs, que cela peut toujours se répercuter sur l'ensemble des autres.

Les travailleurs du secteur public ont intérêt à renforcer leurs mouvements, à faire converger leurs revendications et leurs luttes et à entraîner avec eux les travailleurs des entreprises privées. Car ceux-ci subissent eux aussi de plein fouet la politique de régression sociale, ponctuée de plans sociaux et de blocage des salaires, des industriels.

Lucienne PLAIN

Lutte contre la délinquance

À DÉFAUT DE SOLUTIONS, LE GOUVERNEMENT BRANDIT LE BÂTON

« *Aucun acte de délinquance des mineurs ne doit rester sans sanction* » ; cette déclaration de fermeté, faite conjointement par Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement, résume le plan du gouvernement pour tenter d'enrayer la délinquance.

De fait, le gouvernement entend réactiver et renforcer son arsenal répressif, non seulement à l'encontre des mineurs délinquants mais également de leurs parents. Ainsi, sous prétexte de les « *responsabiliser* », il compte généraliser les poursuites pénales contre les « *parents particulièrement défaillants* », avec dans certains cas la menace de suspension ou de mise sous tutelle des prestations familiales.

Certes, les dégradations, les agressions et les vols commis par des jeunes empoisonnent la vie des habitants de nombreux quartiers, et plus particulièrement dans les quartiers populaires. Mais il n'y a pas de hasard : si la délinquance augmente depuis quelques années et si elle se concentre précisément dans les quartiers les plus difficiles et les plus démunis, c'est bien parce qu'elle est un des produits de la crise qui frappe la population laborieuse et qui contribue à la dégradation de la vie sociale.

Jospin, Guigou, Chevènement et leurs complices du gouvernement savent bien que ce n'est pas en brandissant la maison de correction, voire la prison pour les jeunes et des sanctions pénales ou financières à l'encontre des parents, qu'ils parviendront à enrayer ce phénomène lié à la croissance et à la persistance du chômage, à la banalisation de la précarité et des petits boulots sous-payés, à l'absence d'avenir et au sentiment d'exclusion d'une fraction importante de la jeunesse. Mais ils refusent de s'attaquer à la racine du mal, car pour créer de véritables emplois et améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires, il faudrait qu'ils s'en prennent aux profits du patronat et de la bourgeoisie.

A défaut, le gouvernement fait le choix de la démagogie en tenant des discours musclés et sécuritaires. On voit quelles sont ses préoccupations : rassurer d'abord la fraction la plus réactionnaire de l'électorat. Quitte à aller dans le sens de tous ceux qui, à droite comme à l'extrême droite, exaltent la loi et l'ordre, et finalement à les renforcer.

R.M.

DEUX DÉBATS À LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Nos interventions

Dans le cadre de notre récente fête, nous avons organisé deux débats avec la LCR, sur les thèmes : « *Les tâches des révolutionnaires aujourd'hui* » et « *Comment lutter contre le FN* », et un troisième avec la Gauche Communiste du PCF, intitulé « *Où va le PCF ?* ». Nous publions quelques extraits des interventions de Lutte Ouvrière dans, d'une part, le débat avec la LCR concernant les tâches des révolutionnaires aujourd'hui, et d'autre part le débat avec la Gauche Communiste du PCF.

Débat LO-LCR

LES CHOIX POLITIQUES DE LA LIGUE

Avant d'en venir à ce qui nous sépare, je voudrais rappeler que, si nous menons entre nous de tels débats, c'est aussi à cause de ce que nous avons en commun, à commencer par nos références. Nous nous revendiquons, vous et nous, de l'héritage du marxisme, du communisme, du trotskysme.

Je ne sais pas si vous avez l'intention de vous revendiquer longtemps encore de cet héritage communiste. La question se pose parce que vous vous l'êtes posée lors de votre dernier congrès en envisageant d'abandonner la référence au communisme. Le vote au sujet de l'abandon de vos références au communisme, en tout cas dans le nom de l'organisation, n'a certes pas eu la majorité des deux tiers requise par vos statuts. Mais, à en juger par les votes, une majorité de vos camarades en est partisane et, apparemment, la direction tient assez à ce changement de référence pour remettre ça dans quelques mois.

Si vous changez de référence, si vous ne vous revendiquez plus du communisme, bien entendu, cela changera la nature du débat que nous pouvons avoir entre nous. Mais, pour le moment, ce qui donne son sens à notre discussion, c'est que vous comme nous, nous nous revendiquons du programme trotskiste qui, partant du constat de faillite de la social-démocratie comme du stalinisme, assigne comme objectif la construction de partis qui se placent sur le terrain du prolétariat révolutionnaire (...)

Une analyse apolitique

Dans le dernier numéro de *Rouge*, un article continue la discussion que nous avons engagée avec vous.

Je passe rapidement sur le début de cet article où la Ligue nous attribue un raisonnement infantile, pour asséner cette vérité digne de La Palice : « *On ne peut pas se targuer si aisément des résultats électoraux pour démontrer la supériorité de la "ligne" de LO ou pour demander à la LCR de changer son orientation* ».

Mais nos articles sont des réponses à des articles de *Rouge* qui assénaient des affirmations du genre : « *La poussée électorale de l'extrême gauche et en particulier de Lutte Ouvrière a été reconnue par tous les observateurs comme un fait politique majeur* ». (*Rouge* du 26 mars 1998).

Non seulement nous n'avons jamais cherché à démontrer la justesse d'une politique en nous basant sur des résultats électoraux, mais nous avons explicitement écrit que « *nous sommes les derniers à nous faire des illusions sur l'importance et la portée des résultats que nous avons obtenus, ni même sur la totalité des voix qui se sont portées sur des listes dites, à tort ou à raison, d'extrême gauche à ces dernières régionales. Nous avions d'ailleurs la même appréciation nuancée de nos résultats à l'élection présidentielle.* »

Ce n'est pas nous mais *Rouge* qui parle de « *fait politique majeur* », en ajoutant dans le même article : « *Il faut maintenant analyser cette nouvelle tendance, la mettre en perspective avec les bouleversements que connaît l'échiquier politique français et commencer à indiquer certaines pistes de travail* ».

Pour *Rouge*, nos résultats s'expliqueraient par des facteurs sinon secondaires, du moins apolitiques : la « *figure populaire emblématique* » d'Arlette, la continuité de notre participation aux élections, mais aussi – sous la forme certes d'hypothèse – la classe d'âge de nos électeurs qui seraient – je le cite – « *en proportion plus importante chez les plus de 40 ans que chez les jeunes* ».

Cela me rappelle un commentaire paru dans *Génération*, livre-référence sur le gauchisme français, qui affirme souverainement à propos de l'électorat d'Arlette que « *les politologues situent le noyau dur de cette mouvance atypique chez les paysannes auvergnates d'âge avancé* ».

La seule chose que les analyses de *Rouge* écartent, c'est que nos résultats sont, au moins dans une certaine mesure, liés à la politique que nous avons défendue dans cette campagne. C'est de cette politique, ou plus exactement de nos politiques respectives que nous souhaiterions discuter.

Quelle « recomposition » ?

(...)

L'article que *Rouge* nous consacre dans son dernier numéro résume la différence entre nos politiques de la façon suivante :

« *La Ligue a fait un choix fondamental, au cœur de son histoire et de son identité : construire une organisation révolutionnaire et en même temps viser à une recomposition d'ensemble du mouvement ouvrier, tant sur le plan social, syndical que politique. Pour LO, ce choix est une chimère, une perte de temps, ou au pire le symptôme du caractère petit-bourgeois de la Ligue. Nous revendiquons haut et fort ce choix fondamental, même si sa contrepartie, c'est une diversité d'alliances, de coalitions ; même si c'est quelquefois la déception sur tel ou tel partenaire ; même si c'est la difficulté de diffuser un message clair et populaire ; mais c'est au nom d'une belle idée – une nouvelle force pour le mouvement ouvrier –, d'une idée qui s'imposera tôt ou tard* ».

Il y a un coup de chapeau pour la « *construction d'une organisation révolutionnaire* » ! Mais la deuxième perspective évoquée, celle de « *la recomposition de l'ensemble du mouvement ouvrier* », le contredit.

Que peut bien signifier cette « *nouvelle force pour le mouvement ouvrier* » que *Rouge* appelle une « *belle idée* », « *qui s'imposera tôt ou tard* » ? Quelle est sa raison d'être et son programme ? Quels sont ses objectifs ? *Rouge* ne le dit pas, mais si l'on comprend bien, elle n'a pas les mêmes perspectives, le même programme, les mêmes objectifs que l'organisation révolutionnaire. Que pourrait donc être cette « *force nouvelle* », sinon un nouvel avatar réformiste ?

La discussion gagnerait en clarté si *Rouge*, qui évoque la diversité d'alliances, de coalitions, précisait quelle coalition, et avec qui, il appelle de ses vœux.

Nous n'avons nulle envie d'œuvrer à une énième édition d'une recomposition réformiste du mouvement ouvrier organisé, hors de luttes de surcroît, où l'on ne peut même pas escompter que les travailleurs départagent les révolutionnaires et les réformistes. Mais, en plus, même cette référence au mouvement ouvrier n'est qu'une formule de rhétorique pour donner une image acceptable au suivisme dont la Ligue a si souvent témoigné dans le passé vis-à-vis de forces politiques dont certaines n'avaient rien à voir avec le mouvement ouvrier.

Car, enfin, Juquin, derrière qui la Ligue s'est alignée lors de la Présidentielle de 1988, était-ce le mouvement ouvrier ?

Le Mouvement des Citoyens de Chevènement, avec qui la Ligue aurait souhaité se présenter aux Européennes de 1994, était-ce le mouvement ouvrier ?

Et Voynet, en qui la Ligue voyait une candidate fédératrice pour la Présidentielle de 1995, avant d'être dédaignée par elle, ce qui n'a pas empêché la LCR de la soutenir à l'égal de Robert Hue et d'Arlette Laguiller, était-ce le mouvement ouvrier ?

Quant aux « *animateurs des luttes sociales* », les militants des mouvements des chômeurs, ceux du Droit Au Logement, ceux des associations, que la LCR espère pouvoir fédérer pour constituer une force alternative au PS et au PC, ils mènent certes des luttes respectables, mais ils ne se situent pour la plupart d'entre eux nullement dans une perspective révolutionnaire. En quoi les regrouper ferait avancer la construction d'un parti représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière, si pour les regrouper il est nécessaire d'abandonner les perspectives révolutionnaires et une politique correspondant aux intérêts généraux de la classe ouvrière ? Mais de surcroît, qu'est-ce qui fait donc espérer à la Ligue qu'ils souhaitent être regroupés sur le terrain politique ?

Et bien entendu, cela ne nous donnerait pas plus de forces dans les entreprises, alors que c'est là qu'il est indispensable de s'implanter, c'est là qu'il est indispensable de concurrencer l'influence des grands partis réformistes.

Nous, Lutte Ouvrière, nous avons choisi le seul terrain d'activité prioritaire. Cela ne nous empêche pas de soutenir les mouvements, comme ceux des chômeurs, des sans-papiers, des sans-logis. Mais nous ne cherchons pas à les susciter à la place des intéressés, même s'il est en principe juste de le faire et même si un parti révolutionnaire prolétarien devrait le faire. Mais ce parti n'existe pas et ce n'est pas comme cela qu'on le construit.

(...)

Assez hypocritement, l'article de la Ligue cite on ne sait qui : « *LO fait les élections et la LCR les luttes* ». Mais qui sont donc ceux qui disent cela ? Un journaliste du *Monde* ? Ou de *Libération* ? Ou d'autres fins connaisseurs du mouvement

Débat LO-G

DÉFENDI

Nous sommes heureux de discuter avec des communistes, et en l'occurrence avec la Gauche Communiste du PCF qui a accepté et même qui nous a demandé ce débat. Nous l'avons toujours dit, et nous l'avons répété encore récemment, à la fois dans les interventions de nos camarades dans les assemblées citoyennes organisées par le PCF, dans notre presse, dans nos publications, et dans les meetings d'Arlette Laguiller : nous ne considérons pas le PCF, et en particulier ses militants, comme des adversaires, même si nous combattons depuis bien longtemps la politique de sa direction.

Arlette Laguiller vient, dans le discours de cet après-midi, de rappeler quelle était notre démarche à l'égard du PCF.

Le bilan d'une politique

Nous pensons, pour revenir à la politique de la direction du PCF, que cette politique va à l'encontre des intérêts des travailleurs et même à l'encontre des intérêts du PCF et de ses militants. La preuve en est le bilan de cette politique au plan électoral, au plan des résultats qu'a faits le

ouvrier et de l'extrême gauche ?

La LCR « *fait les élections* » tout autant que nous, même si elle les fait souvent déguisée sous d'autres étiquettes ou coalisée avec d'autres groupes politiques, ou encore, en s'alignant derrière des hommes ou des organisations qui n'ont rien à voir avec le mouvement ouvrier ! Et participer à des élections de cette façon, déguisée ou, parfois, derrière des adversaires du mouvement ouvrier, n'est certainement pas mieux que d'y participer au nom de son programme !

La LCR « ferait »-elle plus les luttes que LO ? Mais quelles sont donc les luttes auxquelles la LCR a participé et pas LO ?

(…)

S'implanter dans les entreprises

Ce qui nous a toujours distingués dans nos politiques, c'est que nous, nous avons au moins une idée et une volonté au départ qui étaient que, pour que renaisse dans ce pays de nouveau un véritable parti communiste, il fallait gagner aux idées du communisme révolutionnaire un certain nombre de travailleurs, qu'il fallait s'implanter dans la classe ouvrière.

Conscients que nous étions une petite organisation, nous savions que nous ne pouvions pas nous disperser dans cent directions différentes.

Évidemment, il est bien plus difficile de consacrer un effort permanent pour s'implanter dans les entreprises, y compris dans des périodes où les travailleurs ne luttent pas, que de courir derrière les mouvements engagés.

C'est cette orientation fondamentale, stratégique, qui avait pour condition de recruter un certain type de militants, au demeurant aussi bien ouvriers qu'intellectuels ou considérés comme tels, suffisamment dévoués et engagés pour se consacrer à un travail qui, à certaines périodes, était un travail obscur, sans succès visibles et qui, à certaines périodes, allait à contre-courant des idées, des modes et des emballements de l'extrême gauche.

Cette orientation fondamentale exige de chercher à comprendre, en permanence, les préoccupations, les aspirations des travailleurs, même lorsqu'ils ne se battent pas, même hors des périodes de grèves ou de mouvements sociaux, et de formuler les objectifs politiques correspondant aux exigences de la période, en partant de ces préoccupations. Nos camarades de la LCR affirment partager les objectifs politiques que nous avons formulés à partir de la campagne présidentielle sous le nom de « plan d'urgence ». Il serait bon en effet que nous soyons deux à défendre un programme qui ne nous appartient pas, mais qui correspond à la situation. Mais la LCR le fait-elle, autrement que partiellement et noyé au milieu d'un tas d'autres revendications qu'elle collectionne pour plaire à tel ou tel allié putatif ?

Un des deux débats LO-LCR de la fête de Lutte Ouvrière 1998.

La principale critique que nous faisons de votre orientation, c'est que vous avez toujours tenté de contourner ce problème fondamental.

Et, finalement, non seulement, vos « raccourcis » vous ont surtout éloignés du chemin qu'il était nécessaire de prendre mais, en plus, ils n'ont rien raccourci du tout. (…)

Quant aux élections européennes qui viennent, nous vous avons proposé dans notre presse de nous présenter ensemble. Nous ne vous demandons pas d'abandonner votre politique, mais il n'est pas question pour nous d'abandonner la nôtre, et d'accepter que vous nous imposiez des « alliés » qui ne se situent pas sur le terrain du prolétariat. Nous vous proposons de nous entendre sur des axes clairs, simples et qui puissent servir d'objectifs si demain une lutte de la classe ouvrière éclate.

Vous êtes de nouveau devant un choix : ou on s'associe pour assurer une présence sur le terrain du marxisme révolutionnaire, ou vous allez consacrer votre temps à trouver des alliés sur votre droite… Nous souhaitons sincèrement que vous fassiez le premier choix.

auche Communiste du PCF

RE UNE PERSPECTIVE DE LUTTE DE CLASSE

PCF, mais aussi le bilan au plan militant. Car cette politique a amené le PCF a perdre la moitié de ses voix et à perdre nombre de ses militants, et à faire en sorte qu'une bonne partie des militants qui restent baissent les bras, n'ont pas le moral et réduisent leur activité militante. Tout cela est, je le répète, le résultat de la politique de la direction du PCF qui se traduit par la désorientation de nombre de ses militants, en particulier ceux qui militent dans les entreprises.

En tant que militants révolutionnaires prolétariens, nous sommes partie prenante de toutes démarches qui peuvent aider à faire qu'une telle situation cesse ; que l'on puisse porter un coup d'arrêt à cette dégringolade, à ce recul, et d'autre part nous voulons tout faire pour inverser cette tendance.

Les camarades de la Gauche Communiste du PCF font cette démarche de l'intérieur de leur parti. Nous avons, pour des raisons historiques, entamé cette entreprise à l'extérieur du parti, à un moment de notre histoire, de l'histoire du mouvement communiste. Et maintenant nous continuons à le faire par choix, parce que nous pensons que cette situation est utile, et même nécessaire. Parce que nous pensons qu'il ne suffit pas, pour convaincre les militants communistes qui sont à la recherche d'une politique communiste, à la recherche d'une politique de lutte de classe, de se contenter de faire des discours, des raisonnements. Pour les convaincre qu'une autre politique est non seulement nécessaire, mais qu'elle est possible, qu'elle est réalisable, et qu'elle peut recueillir l'assentiment d'une fraction des travailleurs, il faut faire la démonstration qu'elle n'est pas uniquement proclamatoire mais qu'elle peut contribuer à changer le rapport de force concrètement, sur le terrain.

Une autre perspective à défendre

Nous n'avons pas obtenu de résultats spectaculaires, mais nous en avons quand même obtenu, en particulier sur le plan électoral. Lors de l'élection présidentielle, puis plus récemment lors de l'élection régionale. C'est une démonstration que nous avons pu faire, tout d'abord parce que nous existons en tant que tendance.

Nos résultats, nous les avons recueillis sur la base d'une politique de défense des intérêts immédiats et des intérêts généraux du prolétariat, en un mot sur la base de la défense d'une politique de lutte de classe. Et c'est sur une telle politique que nous avons obtenu un résultat qui, en 1995, représentait plus de la moitié de celui du candidat du PCF Hue, qui pourtant est à la tête d'un parti qui a de nombreux militants, bien plus que n'en a Lutte Ouvrière. Il a des militants, des sympathisants dans bien plus d'endroits, dans bien plus de villes, de quartiers, de villages, d'entreprises que nous n'en avons. Et je crois que sur ce plan-là nous avons marqué des points, en ce sens que ces résultats pèsent, pensons-nous, sur l'attitude – même si ça n'est pas sur sa politique – de la direction du PCF, qui est forcée de prendre en compte, ne serait-ce que par calcul électoral, les résultats de l'extrême gauche, dont les nôtres.

Arlette Laguiller disait dans son discours, je la cite : « *Robert Hue n'a même pas obtenu le double de ce que j'ai obtenu lors de l'élection présidentielle. Nous sommes convaincus, et nous voulons en convaincre le maximum de militants du PCF, que si leur parti menait la politique radicale que nous défendons, s'il reprenait les mêmes objectifs, en particulier celui de s'en prendre aux super-bénéfices du grand patronat pour équilibrer le budget de l'Etat, ce qui permettrait même de le rendre excédentaire, on pourrait s'attaquer de façon radicale au chômage.* »

Si le PCF menait cette politique, s'il défendait ces revendications, nous pensons qu'il verrait remonter son influence et revenir à lui les militants qui l'ont abandonné et ceux qui aujourd'hui baissent les bras. En leur redonnant dans un premier temps confiance, cela contribuerait à redonner confiance à la classe ouvrière. C'est dans cet esprit que nous envisageons la discussion avec les militants du PCF, avec ceux qui cherchent cette discussion, et nous espérons qu'ils seront de plus en plus nombreux à la rechercher. Et bien entendu, c'est dans ce même esprit que nous abordons le débat avec les camarades de la Gauche Communiste du PCF.

Bien sûr nous ne voulons pas cacher – il serait bien vain de le faire – que nous avons des divergences. Nous avons des divergences sur Maastricht, nous avons des divergences sur le passé du PCF, Karman l'a évoqué. Nous n'avons pas la même appréciation par exemple du rôle de Marchais. Il est à la mode aujourd'hui d'opposer la ligne de Hue à celle de son prédécesseur. Mais si nous voulons discuter de ce passé, que nous connaissons bien les uns et les autres, c'est dans la mesure où cela nous permet de mieux comprendre ce que nous voulons construire, pas pour le plaisir de le ressasser, pas d'un point de vue d'historiens, pas d'un point de vue de politologues ou de gens aigris.

Si nous le faisons, c'est pour mieux préparer l'avenir, pour nous aider à agir, les uns et les autres.

Et si nous réussissons à mieux nous comprendre, ce que nous espérons, peut-être pourrons-nous défendre les mêmes objectifs, tout en marchant séparément, selon la formule célèbre. Et peut-être, encore mieux, pourrons-nous joindre nos efforts pour que réapparaisse un parti ouvrier révolutionnaire, ce parti qui, et je pense que c'est aussi l'avis de nos camarades de la Gauche Communiste du PCF, manque cruellement à la classe ouvrière aujourd'hui.

AFP

La délégation du Syndicat National des Pilotes de Lignes au ministère des Transports le 26 mai dernier.

LES DIRECTIONS SYNDICALES, LA GRÈVE DES PILOTES ET LE PERSONNEL

Dès que la grève des pilotes a été annoncée, la presse a fait une large place aux communiqués de certains syndicats s'en désolidarisant par avance.

FO, majoritaire parmi le personnel d'Air France, toutes catégories confondues, mais ayant ses bastions parmi le personnel d'encadrement et commercial au sol, est, dans cette entreprise, fortement influencée par le RPR. Elle a multiplié les déclarations antigrèves, affirmant qu'« *il ne peut être question qu'au nom de l'intérêt d'une seule catégorie de personnel l'avenir d'une population tout entière soit compromis* » ou déplorant « *les incidences de ce conflit, désastreuses pour notre compagnie* ». « Notre » compagnie ? Il est vrai que FO Air France a une longue tradition de collaboration ouverte avec les directions successives de la compagnie.

La CFDT, qui se veut « responsable » et n'a pas été insensible aux derniers PDG de la compagnie qui ne faisaient pas mystère de leurs amitiés « socialistes », n'a pas hésité à annoncer qu'elle « *ne laissera pas 45 000 emplois sacrifiés sur l'autel d'un corporatisme autodestructeur* ».

A un autre niveau, les directions nationales de ces syndicats ont cherché, sinon à enfoncer le clou, du moins les grévistes. Le secrétaire général de FO, après avoir rappelé « *la vieille tradition qui veut qu'on ne condamne pas la grève des autres* », a déclaré que « *le comportement des pilotes peut conduire à la privatisation* ». Nicole Notat a fait dans le style jésuite qu'elle affectionne, affirmant que les pilotes « *vont au bout d'intérêts particuliers en oubliant peut-être d'intégrer dans leur champ de vision les intérêts collectifs des autres salariés et celui de l'entreprise* ». Oh, « *l'intérêt de l'entreprise* », et de ses dirigeants, il y a longtemps que Notat s'en est faite l'apôtre…

Ainsi, dès le début, les pilotes ne bénéficiaient pas même d'un semblant de soutien de la part de ces confédérations et de leurs syndicats locaux. Même chose s'agissant de plusieurs syndicats corporatistes ou catégoriels présents parmi le personnel navigant commercial ou chez les mécaniciens au sol. Aux premiers jours de cette grève, *L'Humanité* a ainsi, plusieurs fois, dit trouver « *étonnant* » que la CGT Air France soutienne les pilotes. « Étonnant » parce que le ministre des Transports que les pilotes trouvent en face d'eux et au côté de la direction est un dirigeant du PCF ? Ou bien, parce qu'il serait surprenant qu'un syndicat au moins ne mêle pas sa voix à ce concert antigréviste ?

La presse a, elle, repris avec un plaisir non dissimulé les déclarations « syndicales » les plus antipilotes et s'est empressée de mettre un trait d'égalité entre les directions de ces syndicats et… le reste du personnel de la compagnie. Et que n'ont pas dit ces journaux sur l'incompréhension, voire l'hostilité du personnel d'Air France vis-à-vis des pilotes…

Bien sûr, au bout de plus d'une semaine de grève, certains en viennent quand même à écrire que leurs reporters entendent des travailleurs de la compagnie se dire solidaires des grévistes. Lundi 8 juin, *L'Humanité* affirmait même que « *le plus fort soutien (aux pilotes en grève) se recrute du côté des bas revenus* ».

Eh oui, malgré le matraquage médiatique contre les pilotes, malgré toutes les tentatives de les présenter comme des « privilégiés », bien des travailleurs d'Air France ne sont pas dupes de l'intox de la direction et du gouvernement. Ils n'ont pas oublié, non plus, que lors de la grève des ouvriers d'entretien, du personnel du Fret et commercial au sol de l'automne 1993, un ministre des Transports avait déjà cherché à isoler les grévistes en mentant à la télévision quand il avait déclaré que pas un salarié d'Air France ne gagnait moins de 10 000 F par mois.

Depuis des années, les différents gouvernements et directions s'attaquent à tout le personnel en cherchant à chaque fois à le diviser et à faire croire qu'on ne demande des sacrifices qu'à quelques-uns pour le plus grand profit de tous. Cela, à Air France comme ailleurs. Alors bien des travailleurs ne sont plus dupes.

Dès le début de cette grève, le moins que l'on puisse dire est que cela n'arrachait pas des larmes aux ouvriers des DM (ateliers de réparation) de Roissy et d'Orly de voir les avions arriver les uns après les autres en « révision »… pour cause de grève. Plus les jours ont passé, plus on a entendu, dans les ateliers comme parmi le personnel commercial, navigant ou au sol, dire que si les pilotes sont battus « *ce sera ensuite notre tour* ».

Qu'un Charasse, ancien ministre PS du Budget, traite les pilotes d'« *égoïstes* » parce qu'ils n'acceptent pas une baisse de leur salaire, n'a rien d'étonnant. Que le dirigeant de la CFDT d'Air France leur reproche de ne pas accepter « *la double échelle de salaires […] alors qu'elle a été imposée aux hôtesses et stewards, il y a deux ans* », c'est indigne de qui se prétend être un syndicaliste. Mais ce monsieur laisse apparaître ce qu'il semble craindre quand il ajoute : « *Imaginez les réactions des autres catégories de personnel si la direction renonce […]. Il y a risque de contagion* ».

On a beau nous dire qu'Air France est un cas particulier, que les pilotes constitueraient une caste à part, ce que ceux qui se voudraient les conseillers syndicaux de la direction redoutent, c'est précisément que tombent les barrières entre catégories de personnel. Ou en tout cas qu'elles ne soient pas telles qu'elles empêchent d'autres salariés d'Air France de se battre contre la politique que la direction veut imposer à tous.

Pierre LAFFITTE

LES « OTAGES » CHANGENT, LE BARATIN ANTIGRÈVE RESTE

Chaque fois qu'il y a des grèves dans le transport aérien, on entend cette rengaine : les passagers sont pris en otages… Évidemment, comme les usagers du transport aérien ne sont généralement pas Monsieur et Madame Tout-le-monde, cela n'émeut pas vraiment. Cette fois, avec la proximité de la Coupe du Monde de football, la direction d'Air France, les pouvoirs publics et la presse croyaient avoir de quoi indigner, non plus dans les seuls beaux quartiers, mais dans les chaumières. Et pendant des jours, on nous a martelé ce refrain : la grève des pilotes menace le Mondial.

Cette fois, les otages étaient les supporters et les amateurs de foot, ce qui, du point de vue de l'opinion publique, pèse plus lourd que les habitués des déplacements en Airbus ou Bœing…

Puis, après une semaine de grève, brusquement, la direction et la presse ont changé leur fusil d'épaule. Il faut dire que les pilotes, c'était habile, avaient proposé d'acheminer gratuitement les supporters. Comme, en outre, des négociations, disait-on, étaient sur le point d'aboutir entre syndicats de pilotes et direction, cette dernière préférait calmer le jeu. Du coup, toute la presse, qui avait repris pendant des jours les mensonges d'Air France sur les supporters empêchés d'assister aux matchs, « découvrit » qu'en fait un million d'entre eux… viendraient en train, quant aux cent mille empruntant l'avion, ils ne devaient pas avoir de problème.

Mais on n'en avait pas fini avec les mensonges des journaux et des autorités sur cette grève. Alors que les pilotes tenaient bon et entamaient leur deuxième semaine de grève, on inventa une nouvelle catégorie d'« otages ». « *L'intransigeance des pilotes agace les autres salariés* » d'Air France, titrait *Le Parisien* du 9 juin, en écho à la plupart de ses confrères. Et ce journal de commenter : « *Il y a 46 000 employés à Air France, mais il suffit de 3 000 pilotes pour hypothéquer l'avenir de toute la compagnie* ».

En quelques jours, les pilotes en grève avaient donc successivement pris en « otages » les usagers du transport aérien, les amateurs de foot et maintenant les autres salariés d'Air France ! Cela, en vertu de l'adage qui veut que plus le mensonge est gros, plus il a de chances d'être cru…

Il y a juste un preneur d'otages dont la presse ne veut pas parler : le PDG d'Air France, Spinetta, qui a cru habile de faire correspondre le lancement de la Coupe du Monde de football avec une nouvelle attaque contre les salaires d'une partie du personnel de la compagnie en faisant du chantage aux pilotes sur le mode « essayez de vous rebiffer, si vous osez ».

Pas de chance pour la direction : les pilotes n'ont pas laissé passer ce mauvais coup. Et c'est tant pis pour les preneurs d'otages de la direction et du gouvernement.

P.L.

Air France

SALAIRES ET PROFITS

Après avoir tenté de dresser l'opinion contre les pilotes qui gagneraient des salaires mirobolants, la presse a commencé à publier des chiffres plus réalistes et parfois à établir des comparaisons.

Eh oui, des pilotes gagnent moins de 20 000 F par mois : c'est bien plus que la majorité des salariés, mais cela correspond à peine à une paye de cadre dans l'industrie. Selon un tableau publié par *L'Humanité* (s'appuyant sur des données de l'INSEE, du syndicat des pilotes SNPL et d'organismes de professions libérales), en moyenne, la moitié des pilotes toucheraient autant qu'un médecin spécialiste, et un commandant de bord en fin de carrière (73 000 F mensuels avant impôts), pas autant qu'un chirurgien, et bien moins qu'un avocat. A propos, combien gagnent ces journalistes-vedettes qui ne se gênent pas pour présenter les pilotes comme des « privilégiés », et plus encore les patrons de ces journalistes, les actionnaires de grosses sociétés ?

Des actionnaires privés, voilà ce que la direction et le gouvernement de la « gauche plurielle » veulent faire entrer prochainement dans le capital d'Air France. Bien sûr, ces capitalistes sont les premiers intéressés à ce que la compagnie leur prépare un terrain d'atterrissage le plus rentable possible. C'est précisément ce à quoi s'emploie l'actuelle direction, sous la houlette d'un PDG et d'un gouvernement dits de gauche, en s'en prenant aux salaires, non pas des seuls pilotes, mais de tout le personnel.

C'est pour les profits des futurs actionnaires que les directions successives de la compagnie ont sabré dans les effectifs et gelé les salaires de tous les travailleurs en 1992-1996. Le précédent PDG d'Air France, Blanc, s'est vanté d'avoir obtenu des « gains de productivité » de 30 % entre 1994 et 1997 et l'actuel en demande de nouveau à tout le personnel.

Déjà, des secteurs entiers ont été « externalisés » (dans la restauration de bord, le nettoyage des cabines et des services au sol, la peinture des avions, la manutention des bagages, etc.). Cela a fait tomber en piqué ce que les gouvernants appellent les « coûts salariaux » dans ces secteurs. A la Direction du Matériel (ateliers de réparation et d'entretien des avions), les horaires de travail ont été allongés, les congés réduits, les rythmes de travail intensifiés, les salaires (déjà bloqués) ont été amputés chaque fois que possible par la suppression de primes et autres avantages. Comme cela ne lui suffisait pas, la direction a massivement recouru à l'intérim, aux CDD pour des salaires notoirement en baisse. Récemment, dans ces mêmes ateliers, elle s'est mise à employer des handicapés, en arguant de leur handicap pour ne leur verser que le SMIC mais en exigeant qu'ils fassent le même travail que les autres ouvriers, sous la menace de perdre leur emploi.

Même dans des professions qui passaient pour plus ou moins prestigieuses, telle celle d'hôtesse ou de steward, on trouve des CDD payés au SMIC. Et pour tout le personnel navigant commercial (PNC), cela fait déjà deux ans que la direction a mis en place une double grille de salaire (refusée à juste titre par les pilotes) qui aboutit à ce que les PNC nouvellement embauchés gagnent 30 % de moins que leurs collègues. Cela sans parler des « efforts » que la direction a imposés aux PNC avec de nouveaux tableaux de service qui se traduisent par un accroissement des horaires de travail et des congés en moins.

Alors quand Jospin, recevant le PDG d'Air France avec le ministre des Transports et celui des Finances, l'assure de son soutien, les choses sont claires. Et plus encore quand Jospin souligne que « *l'avenir de la compagnie nationale repose sur l'amélioration de la compétitivité par des économies nécessaires* ». Ces « économies » sont nécessaires à la direction, au gouvernement et aux futurs actionnaires, mais les travailleurs d'Air France ont déjà payé assez chèrement pour savoir qu'ils n'ont, eux, rien à y gagner.

P.L.

QU'Y A-T-IL LÀ D'ÉTONNANT ?

Pendant au moins toute la première semaine de la grève des pilotes, il ne s'est guère trouvé de journal, de radio ou de télévision pour ne pas s'étonner que, seule, Arlette Laguiller, au nom de Lutte Ouvrière, défende les pilotes en grève.

Certains commentateurs, les plus nombreux, s'en indignaient : comment pouvait-on oser ? D'autres, moins hostiles, s'étonnaient que Lutte Ouvrière apporte son soutien à ce qu'ils appellent des « privilégiés ».

L'étonnement de ces gens-là n'est pourtant… pas si étonnant que cela. Pour eux, dès que l'on a un emploi, un salaire, et surtout dès qu'on veut les défendre, on est un « privilégié ».

« Privilégiés », donc, les ouvriers d'Air France qui faisaient grève sur les pistes fin 1993 contre un des premiers plans d'austérité que voulait leur imposer la direction. « Privilégiés », les cheminots qui refusaient le Plan Juppé en 1995, et forcément « incompréhensible » que nombre de travailleurs, du secteur public mais aussi du privé, se soient reconnus en eux. Ce n'est donc pas leurs salaires qui font des pilotes des « privilégiés » aux yeux de la majorité des hommes politiques et des journalistes : c'est le fait qu'ils défendent leur niveau de vie.

Ah, si le monde du travail les écoutait, si chacun voulait bien considérer que le « riche » c'est le salarié qui gagne cinq sous de plus que lui, celui qui a tel statut, tel petit avantage… comme les privilégiés, les vrais cette fois, seraient ravis ! Ils aimeraient tellement que les salariés oublient que la société est divisée entre d'un côté les exploiteurs et, de l'autre, les exploités et que ces derniers ne pourront changer leur sort qu'en s'en prenant à ceux qui détiennent la richesse et jouissent des privilèges qui vont avec : les capitalistes.

P.L.

Le PCF et la grève d'Air France :

GAYSSOT FAIT LA POLITIQUE DE JOSPIN ET DE LA DIRECTION

La grève d'Air France permet de vérifier ce que vaut le discours des dirigeants du PCF sur la présence de ses ministres au gouvernement. Il se résume en substance à l'affirmation suivante : « Nous sommes minoritaires, nous ne pouvons donc nous faire entendre que s'il y a des luttes, un "mouvement social". Et dans ce cas, nos élus, nos ministres, deviendront un relais des travailleurs en lutte et un point d'appui pour faire aboutir leurs revendications ».

Eh bien, les pilotes d'Air France sont entrés en lutte, et à quoi cela leur a-t-il servi d'avoir un ministre des Transports communiste ? Pas une seule fois depuis le début du conflit Jean-Claude Gayssot n'a exprimé l'idée que les revendications des pilotes étaient justifiées, et que c'était à la direction de céder. Ce n'est pas de la lutte qu'il s'est fait le relais, mais de Jospin et de la direction d'Air France. Le PDG d'Air France a d'ailleurs pu dire à maintes reprises que son plan d'économies avait l'aval de son ministre de tutelle.

Alors que la campagne contre les pilotes accusés de saboter le Mondial battait son plein, Gayssot a répété qu'il fallait que des négociations s'ouvrent et aboutissent, ce qui, sans autre précision sur ce à quoi elles devaient aboutir, devenait une pression de plus pour que les pilotes renoncent à la grève face à une direction intransigeante. A l'Assemblée, le 2 juin, Gayssot avait d'ailleurs félicité les confédérations syndicales qui avaient annoncé qu'elles fustigeraient la grève du Mondial. Encore un pavé dans le jardin des pilotes !

Le choix de Gayssot est celui de la direction du Parti Communiste. Même si Robert Hue a déclaré, mais sur le tard, que la grève des pilotes était légitime, il a martelé qu'« *il faut savoir terminer une négociation* ». Et lorsqu'à l'émission « Polémique », le 7 juin sur France 2, la journaliste lui a demandé qui devait céder, de la direction ou des pilotes, il s'est borné à répondre : « *Personne ne doit perdre la face* ». Comme relais des travailleurs en lutte, on peut faire mieux !

Pris entre sa solidarité avec ce gouvernement auquel appartiennent les ministres communistes, et son désir de ne pas mécontenter ses militants, la direction du PCF essaie de donner le change mais elle choisit le camp de Jospin. En effet, quand les travailleurs entrent en lutte, on ne peut pas rester un pied dans chaque camp. Il faut choisir ! Cette attitude, que l'on voit à Air France, peut demain se reproduire à l'occasion d'autres conflits, y compris plus vastes. Ces positions à la Ponce Pilate des dirigeants du PCF n'auraient pas seulement pour conséquence d'entraver la lutte des travailleurs, les militants communistes dans les entreprises se verraient reprocher par leurs compagnons de travail la tiédeur et pour tout dire l'hostilité des « camarades-ministres » à leurs revendications.

C'est la contrepartie inévitable du choix de la direction du PCF de soutenir le gouvernement Jospin. Une politique à laquelle, dans leur propre intérêt comme dans celui de l'ensemble des travailleurs, les militants communistes ont toutes les raisons de s'opposer.

Daniel MESCLA

LA COUPE EST PLEINE

Ceux qui ont pompé dans les caisses d'Air France pendant des années (les banques), ceux qui continuent à le faire (les emplois fictifs) et ceux qui s'apprêtent à le faire (les gros actionnaires) ne couleraient pas la compagnie… mais ceux qui y travaillent et se mettent en grève risqueraient de la couler !

C'est ce genre d'âneries que nous servent certains responsables, qui nous disent d'ailleurs la même chose lors de chaque conflit !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Air France-Le Bourget*

Citroën
Région parisienne

L'INVENTION DE LA SEMAINE DES DEUX SAMEDIS

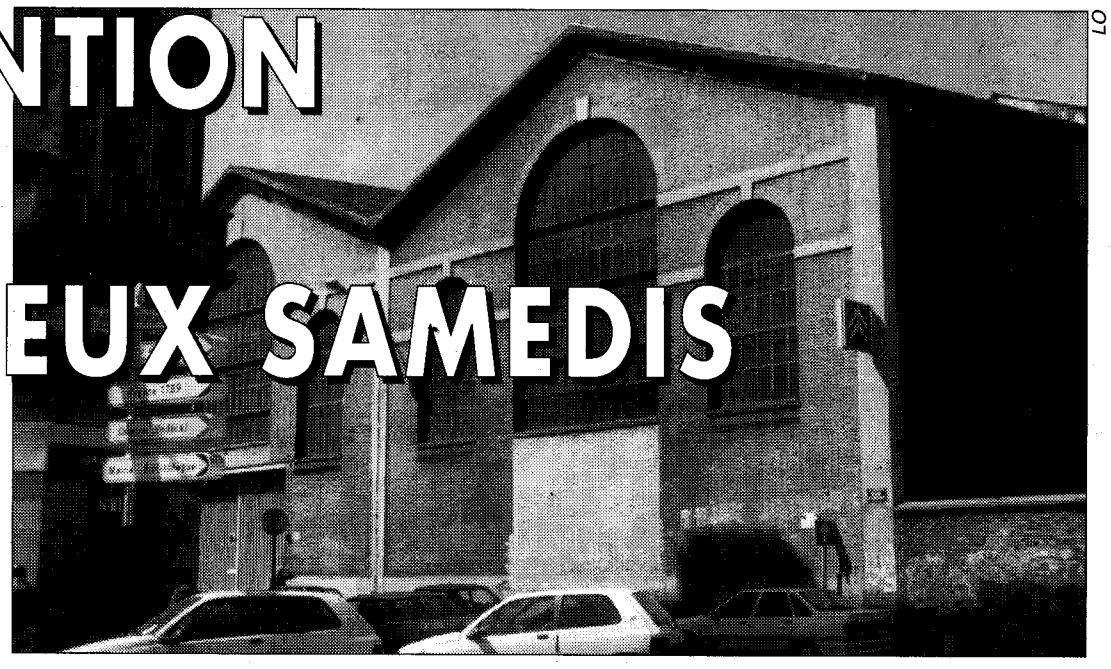

Depuis le début de l'année, la direction de Peugeot-Citroën s'acharne à vouloir supprimer une journée de congé. Et, en conséquence, à nous faire travailler une journée gratuitement.

Cela a commencé avec la récupération de la journée du 15 août. Habituellement, les congés annuels sont placés ce mois-là et la journée du 15 août fériée, n'étant évidemment pas comptée comme jour de congé, est reportée en fin de période de vacances. Cette année, le 15 août tombe un samedi… et la direction ne voulait pas faire comme d'habitude. Elle a pourtant dû reculer quand la CGT de Peugeot Sochaux a décidé d'envoyer un huissier pour faire citer PSA devant le tribunal.

Mais, ne voulant pas en rester là, elle tentait un nouveau tour de passe-passe. La 5e semaine de congés placée entre Noël et le jour de l'an était coupée en deux parties laissant entre elles un seul jour de travail, le lundi 28 décembre. Au passage deux samedis étaient comptabilisés comme jours de congé. On connaissait le rêve des enfants pour la semaine des quatre jeudis. La direction, elle, voulait inventer la semaine des deux samedis ! Elle pouvait prétendre qu'il manquait une journée de congé et qu'il fallait que ce lundi 28 décembre soit récupéré… si possible à l'avance et dans une période qui l'intéresse.

Ainsi aux usines d'Aulnay et de Saint-Ouen, la journée à récupérer tombait en juin, soit six mois à l'avance ! A Asnières, la journée récupérée l'a été, en fait, en mai, le samedi précédant le week-end de l'Ascension, en la faisant passer pour une journée remplaçant celle du vendredi du pont !

Le coup était tellement tordu qu'il a fallu un certain temps pour comprendre. Cela s'ajoutait à des problèmes plus immédiats encore, comme les augmentations de cadences, les heures supplémentaires, les salaires bloqués, les suppressions de postes, etc. Mais cet avant-goût de la flexibilité n'est pas passé inaperçu des militants et de nombreux travailleurs.

Déplacer des séances de travail au bon vouloir de la direction, aux périodes où les cadences sont particulièrement élevées, récupérer par contre en hiver quand le travailleur ne peut en profiter, travailler les samedis, ne pas être payé en heures supplémentaires, ça ne passe pas. A Aulnay, une pétition était lancée et en deux jours, elle recueillait près d'un millier de signatures malgré la trentaine de sbires de la direction surveillant les couloirs et les vestiaires et tentant d'intimider ceux qui voulaient signer ! Les syndicats CGT d'Aulnay et de Saint-Ouen envoyaient un huissier au siège à Neuilly pour assigner, le 10 juin, la direction devant le tribunal sur cette récupération illégale… Affaire à suivre donc.

Correspondants L.O.

Augmentation de quoi ?

Le vendredi 15, le directeur a réuni une partie du personnel pour annoncer qu'on va avoir de plus en plus de travail. Ça va « *monter en pression* » comme ils disent, jusqu'en décembre. Il paraît aussi qu'à Saint-Ouen, chaque salarié a rapporté 29 000 F de bénéfices au patron, l'an dernier. C'est sans doute plus que cela. Mais rien que la moitié de cela, ça nous ferait plus de 1 000 F d'augmentation par mois. Alors, avant de parler d'augmentation de travail, parlons augmentation tout court.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Citroën Saint-Ouen*

Rhodia
Pont-de-Claix (Isère)

LES CHÔMEURS S'INVITENT ET SE FONT ENTENDRE

Jeudi 4 juin une trentaine de chômeurs de l'agglomération grenobloise ont fait irruption dans la salle de réunion du comité d'entreprise de l'usine Rhodia de Pont-de-Claix (ex-Rhône-Poulenc), profitant ainsi de la présence des directeurs à qui ils avaient bien l'intention de réclamer des embauches.

Déjà le matin, Martine Aubry, en visite à Grenoble pour s'auto-féliciter des emplois-jeunes créés dans la région, s'était fait prendre à partie par d'autres chômeurs venus lui réclamer de vrais emplois. Ils lui citèrent, entre autres, RP Pont-de-Claix à qui l'État avait versé des subventions pour embaucher et qui n'avait pas tenu ses promesses.

Aux directeurs, il fut rappelé tout ce que représentait le fait de devoir vivre avec 2 400 F par mois, avec les menaces continuelles de saisie par huissier et d'expulsion du logement.

Dernièrement, RP Pont-de-Claix a été obligé de payer 10 millions de francs de pénalité pour ne pas avoir remplacé, comme l'accord le prévoit, quinze personnes parties dans le cadre de l'ARPE (mesure qui permet aux travailleurs, ayant cotisé quarante ans, de partir en retraite à 58 ans). Les chômeurs demandèrent donc pourquoi RP préférait payer des pénalités plutôt que de maintenir les quinze emplois.

Devant le mutisme de la direction, ce sont les chômeurs eux-mêmes qui donnèrent une explication. En effet, ces derniers temps, RP a encaissé 57 millions de francs de subventions de l'État, dans le cadre des départs en préretraite, dont douze millions rien que pour Pont-de-Claix. Ainsi la pénalité de dix millions de francs a t-elle été largement payée par les douze millions de francs versés par l'État, c'est-à-dire en définitive par le contribuable. On comprend ainsi que RP ne prenne pas trop au tragique ce genre de pénalité !

Pendant tout ce temps, les directeurs restaient sourds et muets. Les chômeurs ont voulu vérifier si, en plus, ils n'étaient pas aveugles, et ont donc inscrit leur revendication de quinze embauches sur une grande feuille de papier, directement sous leur nez.

Finalement, dans l'après-midi, la direction acceptait de discuter avec une délégation de chômeurs et les organisations syndicales de l'usine. Il fut rappelé que les effectifs étaient passés de 2 500 à 1 600 pour une production équivalente, que les heures supplémentaires y étaient nombreuses, malgré les tricheries de la direction pour les masquer.

Lors de ces discussions, la direction n'eut que mépris vis-à-vis des chômeurs, allant même jusqu'à leur dire que, s'ils voulaient des emplois, les chômeurs n'avaient qu'à les créer eux-mêmes !

Finalement, en fin d'après-midi, les chômeurs quittèrent l'usine en rappelant aux directeurs, visiblement marqués par cette journée, qu'à force de semer la misère, ils ne devraient pas s'étonner de récolter leur colère !

Correspondant LO

Hôpital Esquirol
Limoges

RADIOLOGIE, FERMETURE PROGRAMMÉE

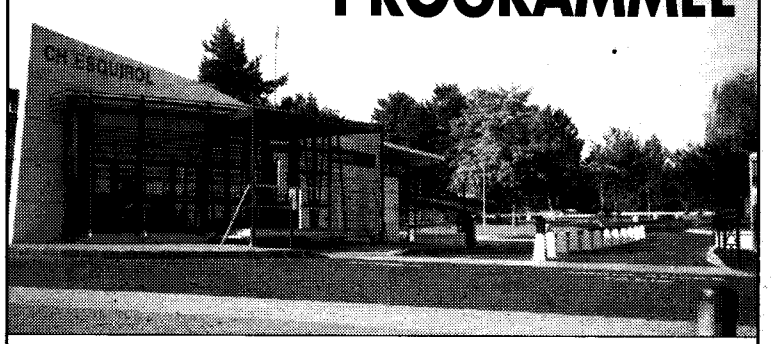

L'hôpital Esquirol de Limoges compte environ 580 patients et 1 100 agents. De quoi faire des radios, car la radio de l'établissement assure la médecine préventive pour Esquirol et d'autres établissements. Mais qu'importe, la direction envisage de fermer le service. Elle souhaitait faire ce mauvais coup dans le dos du personnel, mais, finalement, des informations ayant filtré, les agents de la radio aussitôt alertés ont voulu en savoir plus.

L'argument avancé est le coût des actes, et le prix du matériel qui serait à remplacer. Arguments faux, certaines dépenses de prestige ont coûté bien plus cher que l'achat de matériel neuf.

Quant au prix des actes, ce serait bien plus élevé si les patients devaient aller au CHU… ou dans un établissement privé comme cela est sous-entendu.

Contre ces menaces de fermeture, les syndicats font circuler une pétition, pétition qui est bien signée car, pour tout le monde, si la radio s'en va c'est une catastrophe, d'autres services logistiques ou techniques suivront rapidement.

Des services ont été fermés dans les mêmes conditions dans beaucoup d'hôpitaux, sans compter la fermeture de maternités ou d'hôpitaux de proximité.

D'ailleurs le fait que le ministère soit en train de concocter des décrets pour reclasser voire licencier les agents hospitaliers ne fait que renforcer nos craintes de voir la mise en place de véritables plans sociaux dans le service public hospitalier !

Un conseil d'administration doit avoir lieu le 26 juin. Il faudra y aller dire notre refus de la fermeture de ce service.

Correspondant LO

Michelin Cholet (Maine-et-Loire)

TENTATIVE DE LICENCIEMENTS POUR FAITS DE GRÈVE

Pendant la grève, en mai dernier

À la suite de la grève contre le travail du dimanche (du 11 au 15 mai dernier), la direction de Michelin-Cholet a entamé une procédure de licenciement contre un délégué porte-parole du mouvement, rompu les contrats de plusieurs jeunes en CDD et fait licencier par leur entreprise d'intérim une trentaine d'autres jeunes intérimaires.

À la fin de la grève, devant la presse, le chef du personnel, la main sur le cœur, jurait qu'il ferait tout pour recréer un climat social serein dans l'entreprise. Quand on connaît les méthodes Michelin, une telle déclaration aurait dû déclencher l'hilarité générale, s'il n'avait pas été évident qu'il s'agissait en réalité de menaces à peine voilées. Et Michelin a mis ses menaces à exécution.

Michelin, dans une petite ville comme Cholet, a la réputation d'être un patron de «droit divin» qui a tout le monde à sa botte : le maire de la ville ne s'est-il pas déplacé à la porte de l'usine pour apporter son soutien à la direction? Michelin a cette réputation, et Michelin veut la conserver, voire l'amplifier. Sa direction juge du fait que personne n'osera s'élever contre son pouvoir économique, que tout le monde baissera la tête, à l'usine et dans la ville.

La direction veut faire payer la grève, la faire payer au mépris des quelques droits reconnus aux travailleurs, et elle veut que cela se sache. C'est pour cela qu'elle multiplie sciemment les «erreurs» de procédure, qu'elle a décidé de ne même pas inventer de quelconque faute personnelle pour justifier les licenciements (contrairement à ce que font souvent les autres patrons). Non, Michelin veut pouvoir sanctionner le fait de grève, au mépris de la loi, et le faire savoir.

La direction de Michelin, qui hurle au «terrorisme» pour deux banderoles attachées à ses grilles, a, elle, un comportement terroriste envers ses salariés. En aggravant spectaculairement les conditions de travail et de vie des travailleurs, elle s'est retrouvée avec deux grèves sur le dos en un an, les deux grèves les plus importantes de l'entreprise de Cholet depuis sa création en 1970.

Michelin veut encore aller plus loin dans l'organisation du travail 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et cela entraîne de nouvelles réactions, de plus en plus vives.

C'est ce risque d'explosion générale dans l'usine que la direction veut briser maintenant, par l'intimidation, par la terreur.

Cela marchera-t-il ? Pour l'instant, la direction de Michelin n'est pas favorite. Vis-à-vis des travailleurs de l'usine, elle a provoqué des réactions inverses à celles qu'elle souhaitait. Une pétition de soutien au délégué menacé et aux jeunes licenciés circule ouvertement, pratiquement tous les travailleurs de production l'ont signée sous le nez de la maîtrise, et cela est une première à Michelin-Cholet.

La direction multiplie les réunions dites «d'information», demande aux travailleurs de se «repentir» d'avoir fait grève, ou à ceux qui n'ont pas participé activement de désavouer le mouvement. Elle se heurte jusqu'à maintenant à un mur, tous les travailleurs interrogés répondant à leurs chefs, les yeux dans les yeux, qu'ils ont été grévistes et fiers de l'être ou qu'ils sont solidaires de la grève. Et là aussi, cela reflète un changement considérable. Comme pendant la grève, où chaque intervention «musclée» de la maîtrise avait gonflé le nombre de grévistes, la politique d'intimidation systématique de la direction de Michelin entraîne un renforcement massif de la solidarité autour des grévistes et de ceux que la direction entend licencier.

Dans la ville aussi, l'opinion est en train de changer : de l'idée qu'«*il n'y a rien à faire contre Michelin*», on est passé aujourd'hui à l'idée que «*trop c'est trop*», et cela d'autant plus facilement qu'il existe à Cholet et aux environs, dans l'habillement et la chaussure, un patronat de combat qui n'hésite pas à proclamer qu'il fera comme à Michelin en cas de grève.

Alors oui, ce coup-ci Michelin est peut-être allé trop loin, en tout cas dans l'usine, sur la ville et même sur le département : à Angers, par exemple, de nombreux syndicats ont réagi spontanément dès qu'ils ont appris les menaces de licenciements. L'émotion est vive, la conviction qu'il faut résister, que c'est l'avenir qui est en jeu, devient palpable.

Alors Michelin n'est pas au bout de ses peines. Nous ne pouvons savoir de quels appuis il pourra bénéficier, mais ce qui est sûr c'est que, dans l'usine et autour, le nombre de travailleurs bien décidés à résister est en train de croître rapidement.

Correspondant LO

Cartonnerie Allard Compiègne (Oise)

PAS TOUCHE À NOS SALAIRES !

Allard est une usine de 155 salariés qui appartient à un groupe «familial» de plusieurs centaines de salariés sur toute la France, une «moyenne» entreprise qui fait de gros profits. Les travailleuses et les travailleurs de l'usine de Compiègne ont décidé de se mettre en grève mercredi 3 juin contre le projet du patron de diminuer les salaires sous prétexte des 35 heures et pour avoir la prime d'ancienneté intégrée dans le salaire réel, ce qui représente une somme de 500 F voire plus.

Cela faisait déjà un moment que le mécontentement couvait dans cette usine qui, jusque-là et en 30 ans, n'avait connu qu'une seule grève. Les salaires y sont très bas, moins de 7000 F pour un travail en production en 2 x 8 éreintant. Tout le monde à l'usine sait que le patron fait du profit, d'ailleurs, il a passé son temps à s'en vanter puisque cette entreprise a été classé première des PME pour son chiffre d'affaires et ses bénéfices. Tout le monde sait aussi que les 35 heures ne lui coûteront rien, car il fera faire en 35 heures ce qu'il fait faire en 39 heures : l'augmentation des cadences, on a déjà vu cela à l'usine.

Après l'annonce d'une augmentation de 0,7 % et la confirmation des bruits sur une application des 35 heures avec perte de salaire, la réaction a été unanime : comme l'ont déclaré des grévistes «*s'il nous prend sur notre salaire, ce n'est plus la peine d'aller travailler*».

Le mercredi 3 juin, c'était la grève, personne ne travaillait en production. Le patron s'est tout de suite remué car c'est une période de fortes commandes : toutes les grosses entreprises de la région comme Vico ou Colgate viennent se ravitailler en cartons d'emballage presque tous les jours. Et le jeudi le PDG du groupe Allard en personne s'est déplacé. Il a cédé sur de petites choses comme le paiement de la pause casse-croûte le vendredi (c'était jusque-là une journée de 7 heures où nous devions manger... durant le temps de travail et donc sur les machines !). Il a proposé aussi de discuter une semaine plus tard des 35 heures, de faire des groupes de travail, en assurant qu'il ne toucherait pas trop aux rémunérations.

La réponse a été la continuation de la grève, renforcée le vendredi par les travailleurs de Brive qui s'y sont mis aussi... La dernière proposition du patron a été de céder l'intégration de la prime d'ancienneté sur le salaire réel... sous la condition d'une signature des 35 heures. Mais il ne s'engage toujours pas à ne pas diminuer les salaires. La perte de salaire serait, tout au plus, peut-être compensée par les 500 F de prime d'ancienneté !

Bien des travailleurs, pour qui s'était la première grève, sont convaincus qu'il faut maintenir la pression... jusqu'à ce que le patron s'engage clairement à ne pas toucher aux salaires.

ÇA BAIGNE POUR DANONE

Danone, déjà numéro 1 mondial dans les produits laitiers frais, est en voie de devenir le numéro 1 de l'eau en bouteille.

Le groupe vient en effet d'acquérir – oh pardon, de faire son entrée à concurrence de 40 % – dans le holding du groupe indonésien Aqua qui occupe la première place dans la production et la vente d'eau en bouteille en Asie. On ne connaît pas la somme qu'a dû débourser Danone pour prix de cette entrée. Pourquoi ? Les responsables de l'affaire seraient-ils honteux ? Ce n'est pas dans les habitudes de ces gens-là. On sait seulement que cette transaction a été réalisée en roupie dévaluée. Donc à des conditions juteuses pour le champion de l'agro-alimentaire français.

Pendant que le peuple indonésien boit le bouillon, Danone fait son beurre et engraisse. D'un côté, des milliards s'amassent, et de l'autre des dizaines de milliers de pauvres le deviennent un peu plus encore ; c'est le capitalisme dans ses œuvres.

PATRONS SAUVAGES ET SANS PITIÉ

25 francs par jour, c'est le salaire que paye le géant Thomson à ses ouvrières au Mexique. Cette révélation, ainsi que celle des brimades humiliantes imposées à ses ouvrières, a mis en lumière les méthodes de ce trust français.

Pour encaisser des milliards, ces patrons sont prêts à tout. Et quand ils parlent ici des « sacrifices nécessaires », la façon dont ils traitent leurs salariés, dès qu'ils en ont la possibilité, devrait nous donner la force de leur répondre : m… !

EMPLOI

Il y a des besoins urgents à satisfaire dans l'éducation, la santé, les transports, les services publics. Pourtant, le ministre des Finances Strauss-Kahn a déclaré que les effectifs de la fonction publique seront stabilisés en 1999.

Bref, l'État n'embauchera pas. A une exception : l'armée. C'est qu'il faut du monde pour faire tourner les armes que l'État commande à Dassault, Matra et compagnie qui, eux, engrangeront les bénéfices.

DU NOUVEAU POUR LES COLLECTIONNEURS DE TAMPONS

Depuis le 1er juin l'entreprise a un nouveau petit nom. La direction s'efforce de présenter ça comme un événement important.

Merci bien, on a déjà vu le film !

En moins de 30 ans les étiquettes n'ont pas manqué de changer : SFR, CSF, Thomson CSF, AFTH, Alcatel Thomson, Telspace et aujourd'hui Alcatel CIT.

Comme à chaque fois cela sert de prétexte pour de nouvelles attaques contre les salariés. Alors, assez de cinéma. Ce n'est pas avec un nouveau titre qu'on rattrape un mauvais scénario.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Alcatel Telspace (Nanterre)

LA CHALEUR C'EST BON À PETITE DOSE

À partir de 10 heures du matin, on baigne dans notre jus : 30-35 degrés à l'ombre des ateliers, avec des petites pointes jusqu'à 40 dans certains coins de l'usine, comme sous les toits de la Tôlerie ou à la sortie des étuves en Peinture…

Le sauna, c'est peut-être bon. Mais pas plus de 20 minutes par jour. Alors, où sont passés les arrêts-chaleur ?

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Peugeot (Mulhouse)

LAISSE TOMBER LA FIÈVRE

Les thermomètre à mercure vont être supprimés pour cause de pollution. Bien !

Ils seront remplacés par des thermomètres auriculaires qui ne seront livrés que dans quelque temps.

En attendant, il y a rupture de stock pour les anciens thermomètres. Et nous n'avons même plus un thermomètre par malade.

Un détail ! mais qui complique notre boulot.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière *Centre hospitalier de Bourges*

TOUT AUGMENTE

En avril on a eu une augmentation sur la feuille de paye. Tout le monde l'a remarqué : c'est celle du nombre de lignes.

Une augmentation qui ne coûte rien à la direction.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Eurocopter Marignane

Cegelec-Levallois (92)

UN SIÈGE SOUS HAUTE TENSION

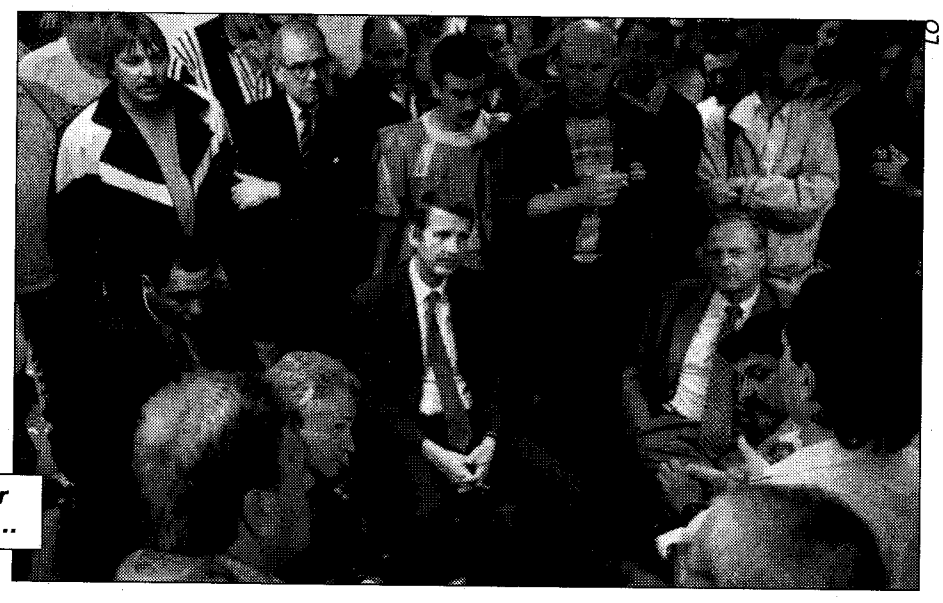

C'est parfois dur d'être directeur…

Jeudi 4 juin, 700 travailleurs de la Cegelec, entreprise d'ingénierie électrique de 17 000 personnes, sont venus de plusieurs agences et établissements pour manifester devant le siège social de Levallois où se tenait un Comité central d'entreprise. Au programme de celui-ci : l'annonce de restructurations.

En effet, la Cegelec, jusque-là filiale à 100 % d'Alcatel-Alsthom, vient d'être vendue à GEC-Alsthom, rebaptisé Alstom, elle-même filiale commune de Général Electric et Alcatel-Alsthom, dont 50 % des actions est mise en vente à la Bourse. Difficile à comprendre ? C'est normal. A la Cegelec aussi, on a du mal à suivre.

Par contre, nous avons tenu à faire entendre à la direction nos revendications : arrêt du licenciement de trois délégués, maintien de tous les emplois et des acquis, entre autres de la prime d'outillage de 300 F par mois pour des salaires de 6 500 F sur les chantiers, le 13e mois pour tous et l'augmentation des salaires.

Très rapidement les grévistes ont décidé d'occuper le siège et bloqué les trois directeurs qui présidaient le CCE. Et comme ceux-ci prétendaient n'avoir aucun pouvoir pour négocier, 150 travailleurs ont décidé d'attendre avec le PDG et occupé le siège toute la nuit.

Le lendemain matin, le PDG annonça qu'il recevrait une délégation de grévistes. Les trois directeurs, la mine un peu défaite, ont été alors relâchés. La direction garantissait le maintien de la prime d'outillage là où elle est mise en cause et paya les cars pour le retour des grévistes.

Deux jours de grève et un coup de colère ont montré à la direction que nous sommes capables de réagir avec détermination contre les mauvais coups qu'elle prépare. Rien n'est fini, mais c'est un avertissement pour elle et un encouragement pour nous.

Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette

PRATIQUES ANTIOUVRIÈRES ET ANTISYNDICALES

Mardi 9 juin, les organisations syndicales CFDT et CNT de la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette ont appelé les salariés de la Cité à débrayer pour soutenir la lutte des travailleurs du nettoyage en sous-traitance. En effet, ils sont en grève depuis 60 jours pour réclamer la réintégration de six d'entre eux qui ont été licenciés, dont un délégué syndical.

Le licenciement de ce délégué CFDT a été refusé par l'inspecteur du Travail de Créteil, qui a demandé sa réintégration depuis le 25 mai. Mais la société de nettoyage AE-SIES et la direction de la Cité s'y refusent !

La direction de la Cité passe de nouveaux marchés de sous-traitance du nettoyage. Et, non contente d'imposer des conditions de travail dégradées, elle essaie d'éliminer le personnel combatif et les syndiqués de ces entreprises. Elle veut pouvoir surexploiter dans le silence !

Déjà l'an dernier, ses comportements antiouvriers avaient entraîné 65 jours de grève du personnel de nettoyage.

Pour empêcher les grévistes et ceux qui les soutiennent de pénétrer dans la Cité, plusieurs dizaines de vigiles sont sur le pied de guerre. Ils trient les visiteurs à l'entrée et refoulent ceux qui ont manifesté de la sympathie pour les grévistes présents devant la grande entrée.

Deux militants de Lutte Ouvrière – dont un élu du Conseil régional de l'Ile-de-France – venus soutenir les grévistes, en ont fait l'expérience. Ils ont été plusieurs fois physiquement interdits d'entrée. Ce qui est comique, c'est que le Conseil régional siège au conseil d'administration de la Cité, établissement public. D'ailleurs, les trois élus LO d'Ile-de-France ont adressé une lettre ouverte à Jean-Paul Huchon sur cette affaire.

Mardi 9 juin, cinquante salariés de la Cité ont débrayé en solidarité avec les grévistes. Ils ont été à la direction faire entendre leur revendication de réintégration des six licenciés. A suivre…

Correspondant LO

SNCF Villeneuve-Saint-Georges (94)

8 JOURS DE GRÈVE AUX VENTES VOYAGEURS

Commencée le 2 juin, la grève des vendeurs des gares de Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-Triage et Vigneux s'est terminée le 9 juin.

L'origine de cette grève remonte à une agression d'un collègue vendeur en gare de Villeneuve-Triage le 12 mai dernier, agression due au fait qu'il se trouvait seul à travailler dans cette gare.

Des délégations des grévistes auprès de la direction n'ayant rien donné, les syndicats ont imposé le droit d'alerte du CHSCT pour interdire le travail d'un agent seul dans la gare et exiger la mise en conformité de la gare (le guichetier est obligé de sortir pour aller aux WC).

La direction a convenu – bien obligée – qu'il fallait deux agents mais, faute d'effectifs supplémentaires, a décidé de fermer la gare jusqu'à nouvel avis ! La CGT et SUD ont déposé un préavis de grève pour le mardi 2 juin pour exiger la réouverture de la gare avec deux agents par service et des travaux.

Dès 6 heures du matin le mardi 2 juin, la grève était totale parmi la quarantaine de guichetiers des trois gares qui font partie du même établissement (Triage, Villeneuve, Vigneux) et les grévistes ouvraient symboliquement la gare de Triage avec banderole, drapeaux, musique d'ambiance et une pétition aux usagers (pétition qui a recueilli plus de 800 signatures).

Dans la journée, la direction annonçait qu'elle ferait les travaux demandés mais pas question d'un deuxième agent. La grève a donc duré 8 jours, ponctuée par des interventions des grévistes auprès des cheminots d'autres secteurs et des usagers, par des occupations de poste au Triage de Villeneuve et dans la gare même de Villeneuve. Cela s'est fait toujours ensemble et toujours avec le moral, malgré les tentatives d'intimidation de la direction qui avait menacé les grévistes de sanctions et a envoyé à plusieurs reprises un huissier. Les grévistes ont tenu le coup et la fatigue s'est ressentie plutôt du côté de la direction et des cadres obligés d'être sur le terrain de 6 heures à 21 heures pendant huit jours !

Le mardi 9 juin, après une réunion des délégués du personnel où tous les grévistes se sont invités, la direction a fini par lâcher la mise en place d'un deuxième agent par service, l'embauche d'un agent et la promesse d'embauche d'une ancienne CDD de Villeneuve, et quelques aménagements de roulements.

Les grévistes ont donc décidé de reprendre le travail non sans avoir exigé qu'il n'y ait aucune sanction et le paiement des jours de grève. Pour les sanctions, il n'y en aura pas, hormis une lettre de désapprobation ! Quant au paiement de jours de grève, la direction a accordé un seul jour, un autre en congé et un étalement des retraits sur salaires sur plusieurs mois.

Les grévistes ont repris le travail contents de leur mouvement et conscients d'avoir gagné l'essentiel. Pour certains, jeunes, c'était la première grève et huit jours qui resteront gravés pour longtemps.

Correspondant LO

LO

LO

ETG (ex-Chausson) Gennevilliers

VISITE EN MASSE AU CONSEIL D'ÉTAT !

Mardi 9 juin, malgré tout le dispositif policier quadrillant Paris pour la fête d'ouverture de la Coupe du monde, plus de 300 travailleurs d'ETG Chausson ont à nouveau réussi à investir le Conseil d'État, place du Palais Royal.

L'occupation des lieux, commencée vers 13 h 30 s'est poursuivie jusqu'à 18 h., c'est-à-dire jusqu'à ce que les manifestants aient la garantie écrite que le gouvernement nomme un interlocuteur officiel dûment mandaté pour négocier sur les revendications des travailleurs de Chausson.

Cela fait maintenant un an que la lutte, engagée dans un premier temps contre le « *Plan Social 1997* » et, depuis novembre, contre la fermeture programmée dans deux ans par Renault, se poursuit.

Depuis un an, sans interruption, les manifestations, occupations de sites Renault ou de bâtiments d'État, trois grèves totales en juillet-novembre 1997, puis une autre en mars 1998 et encore cette dernière action du 9 juin prouvent que les travailleurs ne sont pas décidés à se laisser faire tant qu'ils n'auront pas les garanties effectives de Renault et de l'État qu'aucun d'entre eux ne finisse au chômage. C'est d'autant plus important que l'attitude commune de Renault et du gouvernement depuis quelques semaines est de lanterner les salariés, de gagner du temps en comptant sur la lassitude des travailleurs, de jouer également sur les illusions de certains.

Cette nouvelle occupation du Conseil d'État et y compris la façon dont s'est déroulée l'occupation prouvent que ceux qui se battent depuis des mois ne sont pas dupes.

En effet, reçus dans un premier temps par le vice-président du Conseil d'État, les manifestants ne se sont pas contentés de la réponse habituelle : « *Je transmettrai vos revendications...* », ni d'entretiens téléphoniques n'engageant à rien avec les membres des cabinets de Jospin et d'Aubry, mais l'occupation s'est poursuivie jusqu'à ce qu'un fax arrive, désignant un négociateur officiel du gouvernement.

L'évacuation des lieux se fit alors : les forces de police faisant rouvrir pour nous la station de métro du Palais Royal... fermée pour cause de fête du foot !

Le mercredi matin une assemblée générale a eu lieu, chacun étant conscient d'avoir marqué un point important.

Car s'il est évident que c'est un encouragement à continuer la lutte, il est tout aussi clair que ni Renault ni l'État ne sont décidés à céder quoi que ce soit facilement !

Correspondant LO

SNCF ligne C du RER

LES GRÉVISTES TIENNENT TÊTE À CHALLANCIN ET À LA SNCF, SANS SE LAISSER IMPRESSIONNER

Au 26e jour de grève, les nettoyeurs du chantier Challancin de la ligne C du RER sont toujours face à un patron décidé à jouer toutes les cartes pour ne pas céder : les menaces de licenciement se multiplient ainsi que les tentatives de négocier dans les coins avec un délégué, derrière le dos des grévistes, ce que ces derniers redressent immédiatement.

La SNCF affirme publiquement qu'elle pousse à des négociations mais, en pratique, permet à Challancin d'avoir une couverture policière pour faire ses tentatives de nettoyage.

L'inspection du Travail a tenté elle aussi d'organiser des négociations mais a dû renoncer, ne pouvant mettre d'accord les parties. D'ailleurs, elle ne s'est toujours pas prononcée pour condamner le non-paiement de la Carte orange et autres infractions !

Heureusement que les grévistes ne comptent que sur eux-mêmes et sur le soutien des cheminots et des usagers qui manifestent une certaine solidarité. Une pétition est signée, les tracts sont bien reçus. Et ils l'ont été même lorsque les grévistes, en réaction à une intervention policière pour un nettoyage, ont occupé les voies le lundi 8 juin, interrompant le trafic sur la ligne C durant une heure. Rares ont été les usagers hostiles, la plupart se sont montrés compréhensifs.

Les grévistes qui ont aussi rencontré Gallois, le PDG de la SNCF, ont pu mesurer au résultat nul combien la solidarité des patrons est réelle. Bien au courant, la tête de la SNCF est d'autant plus responsable de la grève !

La tentative actuelle de la direction est d'isoler des autres la revendication d'annulation d'un licenciement. Mais les grévistes considèrent que céder sur ce point reviendrait à s'exposer à l'arbitraire dans l'avenir. C'est un piège qu'ils ont évité à plusieurs reprises.

C'est chaque jour que la grève est reconduite, après évaluation de la situation et des perspectives. Chaque jour, depuis 26 jours, s'est manifestée la volonté d'agir tous ensemble pour gagner.

Correspondant LO

Picardie

QUAND LA GAUCHE FAIT LES YEUX DOUX À LA RÉACTION

En Picardie, au Conseil régional comme dans leurs publications, les partis de la « gauche plurielle » en appellent sur tous les tons à la droite « républicaine », ainsi baptisée parce qu'elle avait tenu à marquer quelques distances après que l'ex-UDF Baur s'est fait élire avec les voix de droite, y compris les leurs et celles du Front National. Ces quelques élus ont droit à toutes les attentions des élus de gauche, bien qu'ils réaffirment à toutes les occasions qu'ils sont, restent et resteront des adversaires farouches de la gauche et de ses idées.

Cette droite « républicaine », pour bien montrer qu'elle est vraiment à droite, développe des idées telles que « *trop de fonctionnaires* », « *oui il faut dégraisser le mammouth de l'administration* » et se prononce pour une aide encore plus intensive aux entreprises que ne le fait Baur. Le sommet de cette démagogie réactionnaire a été atteint lors de la séance de la commission permanente du Conseil régional du 5 juin. La droite « républicaine » a proposé de supprimer l'aide de 2 000 francs par mois, que donnait jusque-là la région aux jeunes en formation ne disposant d'aucune autre allocation. Cette attaque contre les jeunes venant des milieux les plus modestes est bien la seule proposition sur laquelle les élus de la gauche « plurielle », PC-PS-Verts, ont tenu à marquer leur différence, en ne votant pas contre ce projet anti-social.

En effet, en Picardie, tous les élus de gauche PC compris, avaient décidé, pour marquer leur hostilité à Baur élu avec les voix Front National, de voter « par principe » contre toutes les propositions soumises à délibérations. Jusque-là du moins ! À cette même cession du 5 juin, ils ont voté d'ailleurs sans états d'âme contre les emplois-jeunes et contre les aides à l'Afrique (rejoints bien sûr par le FN sur ce chapitre). Leurs « *principes* » n'ont été remis en cause qu'une seule fois, lorsqu'ils se sont abstenus sur cette proposition scandaleuse s'attaquant aux plus démunis !

Tout cela pour faire du pied à ces coquins de droite, rebaptisés « républicains », qui n'ont vraiment rien à envier comme ennemis du monde ouvrier à « l'autre » droite et à l'extrême droite.

Ph. Arc.

Des jeunes en formation feront les frais des calculs politiciens de la gauche au Conseil régional de Picardie.

Licenciements en série

Face aux statistiques officielles sur une supposée « baisse du chômage », il y a la réalité des licenciements collectifs qui se multiplient partout. Un exemple, en Picardie dans toute la dernière période les annonces de licenciements se sont multipliées. Chaque semaine ce sont des annonces.

Parmi celles-ci, il y a eu les centaines de licenciements annoncés dans la région de Saint-Quentin, chez DELCER et aux bas « Le Bourget ». Mais il y a aussi des fermetures d'usines en série. Parmi elles on peut citer dans la seule région de Creil, la fermeture effective de l'usine Floquet-Monopole à Liancourt, et celle annoncée de Desnoyers à Laigneville, toutes deux dépendant de groupes industriels bénéficiaires. Quant aux patrons de BN, deux géants mondiaux de l'alimentaire, United Biscuit et Pepsi Co, riches à milliards, ils viennent d'annoncer la fermeture de leur usine de Compiègne afin d'opérer une amélioration supplémentaire de leurs résultats en reconcentrant (avec sans doute des subventions publiques à la clé) leur production à Nantes. Résultat, près de 170 travailleurs risquent d'aller pointer à l'ANPE.

Bien sûr, les travailleurs essaient de s'opposer à ces catastrophes avec leurs moyens. Mais il est à noter que le ministère du Travail, si fier de ses statistiques sur le chômage, n'a jusqu'à ce jour pas levé le petit doigt pour s'opposer à ces licenciements, même quand certains patrons ont violé ouvertement la loi et le peu de garanties qu'elle offre aux travailleurs. La seule chose qui est proposée aux patrons est, comme toujours, de leur ouvrir la boîte aux subventions, en parlant de créer des « pôles de reconversion » ou de « réindustrialisation », qui existent aujourd'hui quasiment partout et n'ont jamais rien résolu face aux licenciements massifs.

QUAND LES RICHES FONT LA MANCHE, ÇA MARCHE

Le 5 juin au Conseil régional de Picardie, Baur, qui le préside, a fait voter par la droite et l'extrême droite toute une série d'aides directes à des patrons.

Ces aides s'ajoutent aux autres aides publiques et aboutissent à un beau magot. Il y a eu ainsi au total 1,9 million pour une multinationale installée à Chaumont-en-Vexin, dans l'Oise. Une entreprise de la Somme a battu les records en se voyant offrir un investissement de 12 millions de francs entièrement aux frais de la collectivité. Avec cet argent on pouvait financer de suite la création de 120 emplois à 8 000 francs par mois. Le patron, lui, évoque simplement la perspective de peut-être en créer… 20 dans deux ans.

Conseil régional, général, district, etc., tout comme le gouvernement, sont tous d'accord entre eux pour prendre l'argent dans la poche de la population et le redistribuer aux patrons.

Au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais

ILS VEULENT LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais vient d'accorder exactement 2 266 734 F à différents organismes pour soutenir des projets « *d'aide technique à l'aménagement et à la réduction du temps de travail* ».

Encore n'est-ce là qu'une toute petite partie des subventions que reçoit le patronat. Les élus de Lutte Ouvrière ont voté contre l'utilisation des impôts publics par les patrons du privé. En revanche les élus PCF, PS, Verts, avec la droite, ont voté pour ces subventions destinées à étudier la meilleure manière de tirer profit de la loi sur les 35 heures pour gruger les travailleurs !

Le meilleur, ce fut quand même Philippe Vasseur, à droite, qui a déclaré qu'il était contre les 35 heures… mais pour les subventions !

La Région : une banque sympa pour certains

La SANEF, une entreprise privée qui gère les autoroutes, a demandé un prêt au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais pour installer l'éclairage sur une jonction de l'A16 près de Boulogne, et l'a obtenu. Dans la commission Transport, l'élu de Lutte Ouvrière ainsi que deux élus Verts ont été les seuls à voter contre.

Particularité de ce prêt : il est remboursable en sept ans sans intérêt ! Les services du Conseil régional ont calculé que cela représente l'équivalent d'une subvention de 1,47 million de francs par rapport à la même somme empruntée à 5 % par la SANEF. Mais il faut bien aider les pauvres nécessiteux que sont les sociétés d'autoroutes…

LUTTE DE CLASSE n°35

(mai-juin) est parue

Au sommaire :

- Législative partielle de Toulon, manifestations pour peser sur les alliés du Front National : le piège du Front Républicain sous toutes ses formes.
- Corée du Sud : après la crise financière, l'offensive contre la classe ouvrière
- Irlande du Nord : l'« accord de paix », une étape vers la constitution d'une union anglo-irlandaise ?
- États-Unis : l'aile gauche du syndicat des camionneurs en appelle à une mafia pour en chasser une autre
- Tribune de la minorité : Belgique : une occasion manquée ?

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995